



EWA SZYMANOWSKA

3 ORANGES

COMMUNICATION

Centre de formation professionnelle
Secteurs Sanitaire Social Médico-Social

FORMATIONS

2027

Qualiopi
processus certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

« L'harmonie se révèle souvent au cœur de la complexité. »

Mon premier professeur de vie fut un kaléidoscope, jouet d'enfance.
Aucun fragment plus important qu'un autre ; une place pour
chacun, qui participe à l'équilibre de l'ensemble.

Découverte de quelques principes de vie essentiels :

Qu'un système vivant se construit par la diversité
Que la richesse naît de la différence
Que le sens naît des liens
Que l'équilibre est mouvement permanent d'ajustement
Que la complexité n'est pas le contraire de l'harmonie
Et que chaque élément trouve sa place sans devoir ressembler
aux autres.

Aujourd'hui encore, cette leçon continue d'éclairer ma façon de
penser l'accompagnement, l'inclusion, l'autonomie : permettre à
chacun d'exister dans sa singularité, de développer son pouvoir
d'agir et de participer pleinement au monde commun.

Bien à vous,
Ewa Szymanowska

L'humain au centre

Ewa Szymanowska
et son équipe

3 Oranges accompagne les professionnels des secteurs du social, médico-social et sanitaire à travers des formations ancrées dans les réalités du terrain.

UNE CONVICTION : la qualité de l'accompagnement dépend autant des compétences techniques que de la qualité du lien humain.



UNE PHILOSOPHIE

Pour une formation :

- exigeante sans être dogmatique
- accessible sans perdre en profondeur
- professionnelle sans renoncer à l'humain



UNE APPROCHE

Une pédagogie vivante et humaine :

- ancrée dans les réalités du terrain
- qui relie compétences, posture professionnelle et réflexion éthique
- des outils utilisables au quotidien
- une place essentielle donnée à l'intelligence collective et à la parole des professionnels

Des interventions qui redonnent sens, cohérence et confiance dans les pratiques.



NOS FORMATIONS

Des espaces pour :

- la réflexion et l'expérimentation
- l'évolution des pratiques professionnelles
- la montée en compétences
- une respiration et la valorisation des professionnels



DÉMARCHE QUALITÉ

Certifié Qualiopi par ICPF depuis 2020, **3 Oranges** inscrit ses actions de formation dans une démarche qualité exigeante et adaptée aux besoins des professionnels et des établissements.

3 ORANGES EN QUELQUES CHIFFRES



30

ans d'expertise
dans le secteur social,
médico-social et sanitaire



+800

professionnels formés
chaque année



+60

établissements
accompagnés en 2025



80

thématiques spécialisées
et sur-mesure



15

formateurs spécialistes
de leurs domaines



95%

de satisfaction
globale



partout

en France
inter-établissements
et intramuros



100%

de formations adaptées aux
réalités du terrain

SOMMAIRE

RELATIONS HUMAINES - COMMUNICATION ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

• 3 Oranges Présentation - L'humain au centre	1
• Sommaire	2-4
• Accompagnement au changement	5
• Coaching de dirigeants	6
• Analyse des pratiques professionnelles - Supervision - Régulation d'équipe	7
• Accompagnement des ESSMS à l'évaluation	8
• Accompagnement des équipes en situation de crise	9

ENCADREMENT - MANAGEMENT - Législation

• Les RBPP - recommandations de la HAS : synthèse et application	10
• Gestion associative : vers l'intégration du modèle entrepreneurial	11
• La Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)	12
• Le management : cultiver l'intelligence collective	13
• La nomenclature SERAFIN-PH	14
• Pratiquer l'entretien de recrutement	15
• L'entretien annuel d'évaluation	16
• L'entretien de parcours professionnel (EPP) - nouveau	17
• Organiser et animer des réunions	18
• L'évaluation dans le travail social	19
• La responsabilité juridique en milieu médico-social	20
• Le secret professionnel dans le travail médico-social	21
• L'autorité parentale et les droits de l'enfant	22
• L'information préoccupante et le signalement	23
• Travailler en équipe pluridisciplinaire	24

FAMILLE - ENFANCE - ADOLESCENCE

• Travailler en synergie avec la famille	25
• Le développement psychoaffectif de l'enfant	26
• Adolescence : crises, construction identitaire, accompagnement	27
• Vulnérabilité et souffrance psychique chez l'enfant et l'adolescent - nouveau	28
• Sexualité de l'enfant et de l'adolescent	29
• L'attachement : enjeux, troubles, accompagnement	30
• Le conte : médiateur éducatif et thérapeutique	31
• L'enfant abusé sexuellement : du dépistage à l'intervention	32
• Les activités pour l'enfant de 0 à 3 ans	33
• Autorité éducative et sanction : de la transgression à l'autorégulation	34
• Internet et mauvais traitement à l'enfance	35
• Pratiques numériques et nouveaux médias : accompagner les mineurs	36
• Le harcèlement scolaire	37

SOMMAIRE

COMMUNICATION - RELATIONS HUMAINES - DÉVELOPPEMENT

• La gestion du stress	38
• Communiquer sans violence : dialogue et bienveillance	39
• Émotions, relation, et posture professionnelle	40
• Gérer positivement les relations conflictuelles	41
• La prise de parole	42
• Savoir prendre et gérer son temps	43
• Préparer sa fin de carrière et sa retraite	44
• Développer sa pensée créative	45
• L'approche systémique - niveau I : comprendre et provoquer le changement	46
• L'approche systémique - niveau II : les clés de l'intervention	47

VIE INSTITUTIONNELLE - ACCOMPAGNEMENT

• Penser et gérer les situations complexes - nouveau	48
• Troubles psychiques : repères et accompagnement - nouveau	49
• L'autisme : comprendre le comportement, adapter les réponses	50
• Comportements-défis et autisme - nouveau	51
• Comprendre les différentes situations de handicap	52
• Les troubles du comportement	53
• PSSM - Premiers secours en santé mentale	54
• La personne vieillissante : présence et accompagnement	55
• Addiction, comportement addictif : repérer, prévenir, accompagner	56
• Les troubles du comportement alimentaire	57
• Sexualité et vie affective de l'adulte en situation de handicap	58
• Agressivité et violence : énergie déstabilisante ou mobilisatrice	59
• L'accompagnement après un traumatisme : de la cassure au lien	60
• Le deuil : accompagnement des personnes en fin de vie	61
• La portée thérapeutique de l'acte éducatif	62
• Reconnaître et prendre en charge la crise suicidaire	63
• La juste distance et l'engagement professionnel	64
• Le corps dans la relation et la relation au corps	65
• Santé et travail de nuit	66
• Épuisement professionnel : préserver son engagement et sa santé - nouveau	67
• La relation d'aide : entre enjeux de pouvoir et dignité	68
• La place de l'affectivité dans l'accompagnement	69
• Le rôle de l'éducateur référent	70
• Création de projets innovants	71
• Bientraitance et prévention de la maltraitance	72
• L'écrit professionnel dans le travail social	73
• Conduire efficacement un entretien	74
• Insertion professionnelle : de l'élaboration à la réalisation	75
• Le Projet Personnalisé : conception et mise en œuvre	76
• Autodétermination et pouvoir d'agir	77

SOMMAIRE

CRÉATION - EXPRESSION - L'ART MÉDIATEUR

• La musique comme outil thérapeutique	78
• L'atelier d'écriture : à l'écoute de soi et du monde	79
• Les techniques de relaxation	80
• Le théâtre : jouer, vivre et communiquer	81
• L'atelier terre	82
• La photo comme médiateur thérapeutique	83
• Semainier	84-85
• Conditions générales de vente (CGV)	86-87
• Bulletin d'inscription	88
• Règlement intérieur	89
• Inscription, accueil, déroulement de la formation	90
• Modalités et délais d'accès à une formation	91
• Accessibilité : accompagnement des stagiaires en situation de handicap	91
• Informations utiles	92
• Formateurs	93
• Notes	94-96

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

QUAND LES SITUATIONS DEVIENNENT COMPLEXES, PRENDRE DU RECUL POUR MIEUX COMPRENDRE ET AVANCER.

Transformations institutionnelles, évolutions réglementaires, tensions, difficultés persistantes, événements critiques ou décisions complexes : les institutions, professionnels et équipes peuvent être confrontés à des réalités qui résistent aux réponses habituelles. Dans ces moments, agir ne suffit pas toujours. Il devient nécessaire de prendre du recul, d'élargir le regard pour mieux comprendre ce qui se joue.

Chez 3 Oranges, la priorité donnée à l'expérience du terrain nous a appris que les solutions durables se construisent à partir d'une compréhension des situations, des interactions, des contraintes et des ressources présentes.

NOTRE APPROCHE

Prendre le temps de comprendre ce qui se joue, mobiliser les ressources collectives, et décider avec justesse.

La clé d'un changement utile et durable.

Nos accompagnements et formations soutiennent les dynamiques individuelles et collectives pour accompagner les évolutions nécessaires au service des personnes accueillies.

NOS INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT



COACHING DE DIRIGEANTS... voir détails page 6

Un accompagnement favorisant la prise de recul, la clarification des enjeux, et la prise de décision.

- Soutenir le leadership
- et faire des choix alignés avec les valeurs et la mission



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES... voir détails page 7

Un espace de réflexion collective à partir des situations rencontrées dans l'exercice professionnel.

- Développer les compétences réflexives
- et renforcer la qualité des pratiques



ACCOMPAGNEMENT DES ESSMS À L'ÉVALUATION... voir détails page 8

Une démarche permettant de préparer l'évaluation tout en renforçant la dynamique qualité de l'établissement.

- Mobiliser les équipes



ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES EN SITUATION DE CRISE... voir détails page 9

Une intervention de soutien auprès des professionnels et des équipes confrontés à un événement critique.

- Transformer l'impact en ressources

Sur mesure - Contactez-nous !

COACHING DE DIRIGEANTS

PRENDRE DU RECUL POUR MIEUX COMPRENDRE, DÉCIDER ET AGIR

Diriger, c'est faire face à des situations complexes, incertaines et mouvantes. Le coaching de dirigeants offre un espace privilégié de réflexion et d'élaboration pour sortir de l'urgence, prendre du recul et retrouver de la clarté.

Un accompagnement respectant la confidentialité, en équipe de cadres ou en individuel, pour vous aider à mieux comprendre ce qui se joue, à affiner vos choix et à renforcer votre capacité à agir avec justesse.

VOUS ÊTES CONFRONTÉ À DES SITUATIONS OÙ...



LES RÉPONSES HABITUELLES NE SUFFISENT PLUS ?

Les solutions testées ne produisent plus les effets attendus



VOUS ÊTES AMENÉ À DÉCIDER DANS L'INCERTITUDE ?

Les priorités se bousculent, les enjeux sont multiples, les marges de manœuvre sont floues



LE PROBLÈME SEMBLE RÉSISTER À TOUTES LES SOLUTIONS ?

Les situations se répètent, les tensions persistent, la fatigue décisionnelle s'installe

L'EXPERTISE DE LA COMPLEXITÉ HUMAINE

30 ans d'expérience auprès des structures de l'action sociale et médico-sociale, une approche résolument singulière, 3 Oranges vous accompagne pour porter un autre regard, envisager des perspectives inexplorées et retrouver du pouvoir d'agir.

Sur mesure
Contactez-nous !

“ Un espace pour
penser, se recentrer
et agir avec justesse ”



POUR QUI ?

- Directeurs, cadres, chefs de service



OBJECTIFS

- Clarifier sa vision
- Renforcer sa capacité de décision
- Développer sa posture et son leadership
- Traverser les périodes de transition, de crise



NOTRE APPROCHE

- Écoute active
- Questionnement ouvert et structurant
- Regard extérieur et bienveillant
- Respect de votre temporalité



RYTHME, MODALITÉS

- À définir ensemble

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

SUPERVISION - RÉGULATION D'ÉQUIPE

L'analyse des pratiques professionnelles offre aux équipes un espace régulier de recul, de réflexion et de partage à partir des situations rencontrées dans leur quotidien.

À travers l'écoute, le questionnement et la confrontation bienveillante des points de vue, les professionnels développent une compréhension approfondie de leur pratique, de leur positionnement et des enjeux relationnels, institutionnels et éthiques auxquels ils sont confrontés.

CES SÉANCES PERMETTENT NOTAMMENT DE :



Prendre du recul sur les situations vécues



Mettre en mots les questionnements rencontrés dans l'exercice professionnel



Enrichir sa réflexion au contact de l'expérience des autres



Développer sa capacité d'analyse et de discernement



Renforcer la cohérence des pratiques



Soutenir la coopération au sein des équipes



Consolider la posture et l'identité professionnelles



Dans un cadre bienveillant de confidentialité, de respect et de non-jugement, l'analyse des pratiques contribue au développement des compétences professionnelles et à la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies.



DURÉE

• Selon vos besoins



LIEU

• Dans votre établissement



PUBLIC CONCERNÉ

• Équipe pluridisciplinaire



RYTHME, MODALITÉS

• Selon vos besoins



INTERVENANTS

• Psychologue, superviseur

*Sur mesure
Contactez-nous !*

ACCOMPAGNEMENT DES ESSMS À L'ÉVALUATION

L'ÉVALUATION, UNE OPPORTUNITÉ DE RÉFLEXION ET DE DÉVELOPPEMENT

L'évaluation constitue bien davantage qu'une obligation réglementaire. Elle offre l'opportunité de porter un regard sur les pratiques, de valoriser les ressources de l'établissement et d'engager une dynamique d'amélioration continue.

3 Oranges accompagne les ESSMS dans la préparation de leur évaluation en conciliant exigences du référentiel HAS, réalité du terrain et mobilisation des équipes.

NOTRE INTERVENTION PERMET NOTAMMENT DE :



Comprendre les attendus du référentiel HAS



Préparer les professionnels aux différentes étapes de l'évaluation



Identifier les points forts et les axes d'amélioration



Réaliser des audits préparatoires



Mobiliser les équipes autour d'une démarche porteuse de sens



Faire de l'évaluation un levier de réflexion et de développement des pratiques



Notre expérience du secteur social et médico-social nous permet d'apporter un regard extérieur, **exigeant** et **bienveillant**, au service de la qualité de l'accompagnement et du pouvoir d'agir des équipes.

*Sur mesure
Contactez-nous !*

**ANTICIPEZ VOTRE ÉVALUATION
PRÉPAREZ VOS ÉQUIPES
VALORISEZ VOS PRATIQUES**

Faites de cette démarche une opportunité de progrès pour votre établissement



DIAGNOSTIC PRÉPARATOIRE

- Analyse de vos pratiques et de votre organisation selon vos besoins



SENSIBILISATION ET PRÉPARATION DES ÉQUIPES

- Information, appropriation du référentiel, implication de tous les acteurs



AUDIT À BLANC

- Mise en situation pour identifier les points forts et les axes d'amélioration



ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'AMÉLIORATION

- Construction et suivi de plans d'actions réalistes et adaptés



PRÉPARATION DE L'AUDIT D'ÉVALUATION

- Organisation, outils, entraînement aux entretiens et aux observations

ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES EN SITUATION DE CRISE

Le Débriefing émotionnel

UN ÉVÉNEMENT GRAVE PEUT BOULEVERSER LES PERSONNES, LES ÉQUIPES, ET L'ÉQUILIBRE D'UN ÉTABLISSEMENT

Au-delà des réactions émotionnelles immédiates, ces situations peuvent générer tensions, incompréhensions, perte de repères, difficultés relationnelles ou sentiment d'impuissance.

Le débriefing émotionnel propose un espace d'accompagnement permettant de mettre en mots l'événement vécu, de comprendre ses effets et de soutenir les processus individuels et collectifs de réajustement.

IL PERMET NOTAMMENT DE :



Reconnaitre et comprendre les réactions suscitées par l'événement



Prévenir les effets d'un stress potentiellement traumatique



Restaurer les repères individuels et collectifs



Soutenir la cohésion et la coopération au sein des équipes



Identifier les ressources mobilisables pour faire face à la situation



Repérer les besoins d'accompagnement complémentaires

Dans un cadre **sécurisant, respectueux et confidentiel**, ce travail favorise une reprise progressive de l'activité et contribue à restaurer la capacité des professionnels et des équipes à **penser, décider et agir** après un événement critique.

*Sur mesure
Contactez-nous !*



INTERVENTION RAPIDE

- dans les meilleurs délais après l'événement



INDIVIDUEL OU COLLECTIF

- en fonction de la nature de l'événement et des besoins identifiés



DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT OU DANS UN LIEU EXTÉRIEUR

- Selon ce qui est le plus adapté à la situation



Nos intervenants sont formés à l'accompagnement des situations de crise et à la prise en compte des impacts psychologiques et organisationnels qu'elles peuvent générer

LES RBPP - RECOMMANDATIONS DE LA HAS : SYNTHÈSE ET APPLICATION

OBJECTIFS

Identifier les différentes RBPP concernant son secteur d'activité.
Dégager une méthodologie pour aller à l'essentiel de leur contenu.
Situer les RBPP dans le processus d'évaluation interne/externe.
Transposer les recommandations dans sa pratique professionnelle.

CONTENU

- **Origine et missions des RBPP : repères législatifs, réformes depuis 2002.**
- **RBPP transversales et spécifiques aux secteurs d'activité :**
 - méthodes d'élaboration : thème, sous-thème, critère...
 - enjeux, objectifs, contenu, finalité
 - interaction entre elles, synthèse.
- **La place des RBPP dans l'évaluation interne et externe : recommandation ou exigence ?**
- **Appropriation des RBPP par les professionnels d'un établissement :**
 - diagnostic de la structure au regard des RBPP
 - donner du sens, qui fait quoi, responsabilité et suivi
 - modalités d'enregistrement.
- **RBPP, rapport d'évaluation et plan d'amélioration de la qualité :**
 - construire un outil support d'information (tableau de synthèse, schéma)
 - contribuer à la démarche d'amélioration :
 - . identification des améliorations possibles dans son service au regard du questionnement d'appropriation mise en place sur le terrain
 - . organisation de la veille.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en lien avec la réalité de l'exercice professionnel et les résultats d'évaluation des établissements et services des participants. Alternance d'apports méthodologiques et d'exercices pratiques en sous-groupes pour l'approfondissement de RBPP communes à tous types d'établissements ou spécifiques à leur secteur d'activité. Construction d'outils pour l'appropriation. Exploration du site de la HAS par les participants. Réalisation d'un document de synthèse exploitable en situation de travail. Se munir d'une clé USB et d'un ordinateur portable.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

GESTION ASSOCIATIVE : VERS L'INTÉGRATION DU MODÈLE ENTREPRENEURIAL

OBJECTIFS

Comprendre les logiques de l'évolution de la gestion associative vers un modèle entrepreneurial.
Identifier les différentes formes d'entrepreneuriat social.
Connaître les éléments de transition et les modalités de financement possibles.
Identifier les aspects porteurs et limitants de gestion et de financement de sa structure en vue d'une transition.
Élaborer un plan d'intégration des éléments clés de la stratégie entrepreneuriale au modèle de gestion associative.

CONTENU

- **Évolution et complexification du contexte : contractualisation, évaluation, mutualisation**
 - les différentes sources et modalités de financement des associations
 - les relations avec les financeurs et tutelles administratives
 - l'évolution vers le mode entrepreneurial : objectifs, moyens et ressources humaines GCPP, concurrence, plan et marketing.
- **Le dilemme des associations : entre valeurs et reconnaissance des savoir-faire, missions et organisation/ leadership, confiance/méfiance des financeurs, concurrence.**
- **Les formes d'entrepreneuriat social dans les associations : une histoire éthique collective**
 - entreprise sociale, entreprise associative, ou entrepreneuriat collectif ?
 - rapport entre performances sociales, technico-économiques et politiques
 - points forts et limites : équipe, bénévoles, projet associatif, gouvernance, agilité et innovation, partenariat.
- **Quel modèle pour sa structure ?**
 - les modes de gestion et de financement de sa structure
 - la vision et le projet global : construire une stratégie entrepreneuriale partagée
 - adaptation du management et de la gestion des compétences
 - innovation, négociation et valorisation/ marketing.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports techniques et méthodologiques. Pédagogie active favorisant les échanges entre participants. Études de cas et partages d'expériences. Exercices, travaux en sous-groupes.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 18 au 21 mai 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Directeurs, chefs de service, chefs de projet
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Cadre supérieur, consultant en management
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

OBJECTIFS

Sensibiliser les professionnels d'une institution aux risques psychosociaux.

Comprendre les risques psychosociaux (RPS) en les identifiant clairement.

Développer des méthodes propres à l'établissement conciliant compétences professionnelles et mieux être pour prévenir les risques psychosociaux.

CONTENU

- Qu'entend-on par risques psychosociaux ?
- Les facteurs de risques : équilibre précaire entre charge mentale, latitude décisionnelle, soutien social, autonomie de travail, modalités d'alerte...
- Obligations réglementaires pour l'entreprise.
- Les personnes de référence et leur fonction dans la prévention.
- Apprendre à repérer les difficultés psychosociales.
- Le stress, le harcèlement moral, le "burn out"...
- Méthodes de prévention et de gestion des risques existants.
- Risques psychosociaux : quels en sont les bénéfices secondaires ?
- L'action en situation de crise, le débriefing psychologique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation avec utilisation d'outils d'évaluation, apports théoriques, approche systémique, études de situation, analyse de pratiques.
- Nous pouvons également vous accompagner dans la mise en place d'un projet de Prévention des Risques Psychosociaux. Il sera alors proposé une phase d'identification et d'évaluation des RPS existants (sous forme d'audit), une analyse et un diagnostic partagé des facteurs responsables du dysfonctionnement, un accompagnement au changement adapté à la situation et au contexte social de l'entreprise. Le plan de prévention comprendra un plan d'action concerté, pour permettre à l'entreprise de poursuivre le changement.
Modalités et tarifs sur demande.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

LE MANAGEMENT : CULTIVER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

OBJECTIFS

Comprendre comment le management des autres commence par le management de ses propres ressources et limites.

Définir et situer la place du responsable au sein de l'entreprise.

Identifier sa capacité d'influence pour en optimiser les résultats.

Affiner ses méthodes et ses stratégies de management.

Réconcilier éthique et performance.

CONTENU

- **Privilégier la vision systémique de l'entreprise :**
 - la mission, l'identité, les valeurs, les règles, l'éthique
 - communication interne et externe.
- **Identifier son style de management :**
 - définir les points forts et les champs d'expertise à développer.
- **La prise de décision et sa mise en œuvre :**
 - observation, analyse, planification, réalisation, évaluation.
- **Construction et cohésion d'une équipe, le team building :**
 - rôles de chacun, statuts et interactions
 - modes d'organisation du travail collaboratif.
- **La délégation et le partage des responsabilités :**
 - qui fait quoi, où, quand et comment ?
 - synergie d'excellence.
- **Motiver et stimuler son équipe :**
 - importance du feed-back et de la reconnaissance des aspirations.
- **Les étapes d'accompagnement de l'équipe dans le changement.**
- **Particularités des réunions de réflexion collective.**
- **Transformer les divergences de points de vue en mouvement créatif garantissant la progression.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques conjugués à des exercices pratiques. Accompagnement interactif favorisant l'implication de chacun. Analyses de cas, mises en situation, jeux de rôle. Travail personnel entre sessions pour faciliter le processus de changement et d'évolution des pratiques managériales.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 6 au 8 septembre 2027 du 4 au 6 octobre 2027 du 2 au 4 novembre 2027
Durée
9 jours (3x3 jours), soit 63 heures
Prix net par personne
3 740 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Directeurs, chefs de service, cadres
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Consultant en management
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA NOMENCLATURE SERAFIN-PH

OBJECTIFS

Comprendre le sens et les enjeux de la nomenclature SERAFIN-PH.

Identifier les effets de l'application des nomenclatures SERAFIN-PH sur le parcours des personnes en situation de handicap et sur l'accompagnement qui peut leur être proposé.

CONTENU

• Le contexte du projet SERAFIN-PH :

- origine et historique
- évolution des politiques du handicap et place du projet SERAFIN-PH
- enjeux de la réforme et impact dans la dynamique de transformation de l'offre médico-sociale.

• SERAFIN-PH et changement des pratiques d'accompagnement :

- les nomenclatures SERAFIN-PH : réponses - prestations -tarification
- clés de lecture des grilles des nomenclatures : besoins et prestations
- projeter son activité au sein des nomenclatures.

• Méthodologie et pratiques d'appropriation des nomenclatures dans son établissement :

- de la stratégie à la mise en œuvre
- les nomenclatures : un outil de management du Projet d'Établissement
- le pilotage de l'appropriation des nomenclatures par les professionnels
- l'animation de l'équipe en mode projet.

• Évaluation des effets de la mise en pratique des nomenclatures :

- le repérage des freins et des opportunités propres à sa structure
- l'articulation avec les outils en place : Projet Personnalisé, dossier de l'usager, Projet d'Établissement...
- application concrète des nomenclatures dans le projet de service et Projet d'Établissement
- les axes d'action prioritaires à envisager.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports techniques et méthodologiques. Pédagogie active favorisant les échanges, la réflexion et le partage autour des expériences professionnelles de chacun. Exercices d'appropriation et étude de cas.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates

du 3 au 5 mai 2027

Durée

3 jours, soit 21 heures

Prix net par personne

1 250 € hors frais transport, repas, hébergement

Lieu

Biot (06)

Public concerné

Professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap

Prérequis

Aucun

Nombre de participants

12 personnes maximum

Formateur

Consultant, psychologue, cadre en travail social et médico-social

Évaluation des acquis

QCM / Attestation fin de formation

PRATIQUER L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

OBJECTIFS

Connaître le cadre légal de l'entretien de recrutement.

Acquérir une méthodologie dans la conduite d'un entretien de recrutement.

Analyser un parcours, identifier les compétences d'un individu pour évaluer sa candidature en fonction du poste à pourvoir.

CONTENU

- Le cadre juridique pour l'entretien de recrutement.
- Savoir faire l'analyse précise du poste et définir le profil du candidat correspondant.
- Sélection du CV : première évaluation des candidatures.
- La situation de l'entretien : l'accueil, le déroulement, la gestion du temps.
- Quelles questions poser ? Élaboration d'une trame d'entretien :
 - études et formations
 - expériences professionnelles
 - caractéristiques personnelles
 - compétences professionnelles...
- Valider et évaluer l'expérience du candidat, identifier ses attentes, sa motivation : établir le profil du candidat.
- Les différentes techniques d'entretien : directif, semi-directif. Comment les employer et dans quel but ?
- Décrypter les non-dits, être à l'écoute de l'autre.
- Compte-rendu d'entretien et réponses données au candidat.
- Conclusion de l'entretien et notification de la décision.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et réglementaires. Mises en situation d'un entretien de recrutement. Débriefing, jeux de rôle, études de cas apportés par les participants. Partages d'expériences.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé de la formation avec copie des textes applicables
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 15 au 16 mars 2027
Durée
2 jours, soit 14 heures
Prix net par personne
930 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Directeurs, cadres, responsables R.H. chargés de recrutement
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Consultant, coach certifié
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION

OBJECTIFS

Mener des entretiens d'évaluation avec l'objectif de faire progresser l'entreprise et le collaborateur.

Comprendre l'enjeu de l'entretien d'évaluation.

Construire un guide d'entretien d'évaluation opérationnel.

CONTENU

• Les intérêts de l'évaluation du personnel :

- dresser le bilan de l'année
- impliquer le collaborateur dans la dynamique de l'entreprise
- mettre en place des objectifs et donner des moyens pour les réaliser
- garantir suivi et évolution professionnels.

• Les étapes à respecter :

- préparation de l'entretien côté collaborateur et côté responsable
- rappel des différents engagements pris de manière bilatérale
- mise en parallèle des objectifs et des résultats
- fixer les objectifs pour l'année à venir et les indicateurs de mesure
- établir le bilan et formuler les souhaits du collaborateur.

• Comment mener un bon entretien ?

- accueillir, écouter, dialoguer, méthode 360°
- positiver dans une perspective d'évolution.

• L'évaluation du personnel :

- établir une gestion prévisionnelle des compétences, des besoins en formation, de l'évolution des carrières.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et réglementaires. Études de cas rencontrés sur le terrain.

Jeux de rôle et mises en situation. Partage d'expérience. Élaboration d'un guide d'entretien d'évaluation.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

L'ENTRETIEN DE PARCOURS PROFESSIONNEL - EPP

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre réglementaire de l'entretien de parcours professionnel.

Comprendre les enjeux de développement des compétences et d'évolution professionnelle.

Savoir préparer, conduire et formaliser un entretien de parcours professionnel.

Identifier les besoins de développement des compétences, les aspirations professionnelles et les perspectives d'évolution des salariés.

Faire de l'entretien un espace de dialogue et de co-construction du parcours professionnel.

CONTENU

- **Cadre légal, évolutions de la loi 2025 : finalités, obligations, échéances.**
- **Les enjeux de l'entretien pour le salarié et l'établissement.**
- **EPP et entretien d'évaluation : différences et complémentarités.**
- **La préparation de l'entretien :**
 - analyse du parcours professionnel et des compétences mobilisées
 - trame d'entretien adapté à l'établissement.
- **Le déroulement de l'entretien de parcours professionnel :**
 - réaliser un bilan du parcours professionnel
 - identifier les compétences acquises et celles à développer
 - repérer les besoins de formation et d'accompagnement
 - explorer les projets d'évolution, de mobilité ou de reconversion
 - coconstruire un plan d'action réaliste et opérationnel.
- **Mobiliser les dispositifs d'accompagnement :**
 - CPF, CEP, VAE, bilan de compétences
 - dispositifs de mobilité, de transition et de reconversion professionnelle.
- **Les situations particulières :**
 - retours d'absence, mi- et fin de carrière, prévention de l'usure professionnelle ...
- **Formaliser l'entretien, construire un plan d'action partagé, assurer le suivi des engagements.**
- **La communication au service d'un dialogue de qualité :**
 - confiance, expression, écoute, reformulation...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, réglementaires et méthodologiques. Études de cas, mises en situation, échanges entre participants, jeux de rôles et analyse interactive.

Élaboration d'un guide d'EPP.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 13 au 14 septembre 2027
Durée
2 jours, soit 14 heures
Prix net par personne
930 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Directeurs, chefs de service, cadres
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Consultant, coach certifié
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

ORGANISER ET ANIMER DES RÉUNIONS

OBJECTIFS

Identifier et gérer les éléments nécessaires au bon déroulement d'une réunion.
Piloter efficacement réunions et groupes de travail pour atteindre des objectifs.
Exploiter la richesse du groupe.

CONTENU

- **Discerner les différents types de réunion.**
- **Connaître les règles garantissant la fécondité de la réunion.**
- **Préparer la réunion :**
 - le but de la réunion, pourquoi la fait-on ?
 - la planification de l'action.
- **Favoriser la présence et la participation active des membres du groupe.**
- **Savoir donner la parole :**
 - à qui ? pourquoi ? quand ? comment ?
- **Mise en évidence du statut et du rôle de l'animateur.**
- **Les moments difficiles... comment les gérer ?**
 - animosité, jeux de pouvoir
 - désaccords, divergences de points de vue.
- **Formaliser le consensus :**
 - nourrir le flux des idées
 - les concrétiser dans des décisions
 - les transmettre aux acteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et réglementaires. Analyse de cas apportés par les participants. Mises en situation d'un entretien de recrutement. Exercices pratiques en sous-groupes, jeux de rôle, Échanges et partages d'expériences.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates

du 22 au 23 mars 2027

Durée

2 jours, soit 14 heures

Prix net par personne

930 € hors frais transport,
repas, hébergement

Lieu

Biot (06)

Public concerné

Toute personne concernée
par l'animation de réunions
et groupes de travail

Prérequis

Aucun

Nombre de participants

12 personnes maximum

Formateur

Coach certifié, consultant

Évaluation des acquis

QCM / Attestation fin de
formation

L'ÉVALUATION DANS LE TRAVAIL SOCIAL

OBJECTIFS

Connaître la finalité, les obligations et les enjeux de l'évaluation des ESSMS.
Savoir mettre en œuvre une démarche d'évaluation et d'amélioration continue.

CONTENU

- **Contexte et évolution du cadre légal de l'évaluation : la réforme de 2019, calendrier, définition et objectifs de l'évaluation des ESSMS :**
 - le dispositif d'évaluation : valeurs, référentiel et manuel d'évaluation
 - les références théoriques et repères méthodologiques : RBPP, textes réglementaires...
 - les acteurs de l'évaluation et les organismes évaluateurs.
- **L'auto évaluation :**
 - les principes de base d'une gestion de projet : planification, management, communication...
 - le projet d'établissement et de service.
- **Les différentes étapes de l'auto évaluation :**
 - engagement dans la démarche
 - choix et construction des outils d'évaluation :
 - . les thématiques de l'évaluation
 - . présentation du référentiel, des chapitres, objectifs et critères
 - . utilisation de la plateforme SYLAé
 - mise en œuvre de l'évaluation, formalisation des résultats
 - analyse des données recueillies
 - exploration des résultats et construction d'un plan d'amélioration
 - évaluation des actions d'amélioration : mesure d'impact, indicateurs et tableaux de bord.
- **Évaluation par les organismes accrédités :**
 - les modalités de mise en œuvre : méthode, acteurs, supports
 - les étapes de validation du rapport d'évaluation et la communication des résultats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de contenus réglementaires, techniques et méthodologiques. Études de cas et exercices pratiques à partir de l'expérience des participants.
Échanges et partage de pratique.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 8 au 10 mars 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Cadre supérieur, consultant
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE EN MILIEU MÉDICO-SOCIAL

OBJECTIFS

Connaître les obligations légales concernant les personnes prises en charge.
Évaluer et prévenir les risques juridiques liés aux pratiques professionnelles.

CONTENU

- **Les principes de la responsabilité professionnelle en milieu médico-social et l'organisation judiciaire française.**
- **Le cadre des compétences et les conditions de mise en cause de la responsabilité.**
- **Les différentes actions en responsabilité.**
- **Les spécificités pour les soignants :**
 - répartition des compétences entre infirmiers et aides-soignants
 - incidences du rôle propre et de la délégation.
- **Les spécificités pour les travailleurs sociaux :**
 - quel rôle joue la délégation ?
 - marche à suivre avec les mineurs.
- **Les spécificités en hospitalisation sans consentement :**
 - les apports majeurs de la loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 :
 - . soins ambulatoires et hospitalisation complète
 - . l'intervention du juge : entre contrôle systématique et saisine hypothétique du juge des libertés et de la détention
 - que faire devant les situations à risque (violence, agressivité...) ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques alternant avec l'étude de cas pratiques. Échanges et partage d'expériences. Jeux de rôle et exercices.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé de la formation avec copie des textes applicables
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates

du 14 au 16 juin 2027

Durée

2 jours, soit 14 heures

Prix net par personne

930 € hors frais transport, repas, hébergement

Lieu

Biot (06)

Public concerné

Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire

Prérequis

Aucun

Nombre de participants

12 personnes maximum

Formateur

Juriste

Évaluation des acquis

QCM / Attestation fin de formation

LE SECRET PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL MÉDICO-SOCIAL

OBJECTIFS

Connaître le fondement juridique du secret professionnel.
Connaître les principales exceptions au secret professionnel.
Savoir appliquer ces règles dans son environnement professionnel.

CONTENU

- Le cadre d'action des travailleurs médico-sociaux, les principaux partenaires, le rôle spécifique de chacun.
- Les grands principes de la responsabilité en travail social et l'organisation judiciaire.
- Définition du secret professionnel et étude des textes applicables :
 - loi et codes de déontologie.
- Les principales exceptions au secret professionnel :
 - le secret partagé
 - le signalement de maltraitances.
- Les sanctions encourues.
- Évolution de la jurisprudence.
- Étude des problèmes les plus fréquents.
- Analyse de cas pratiques au vu des textes législatifs et réglementaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques alternant avec l'étude de cas pratiques. Échanges et partage d'expériences. Jeux de rôle et exercices.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé de la formation avec copie des textes applicables
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 16 au 17 juin 2027
Durée
2 jours, soit 14 heures
Prix net par personne
930 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Juriste
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'AUTORITÉ PARENTALE ET LES DROITS DE L'ENFANT

OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes, les subtilités et les évolutions de l'autorité parentale.
Définir les droits fondamentaux du mineur (santé, sexualité, expression, etc.).
Connaître concrètement l'exercice de l'autorité au quotidien (autorisations, décharges, etc.).
Permettre l'amélioration des pratiques par une meilleure connaissance du cadre légal.
Comprendre le droit comme un outil utile créateur/apporteur de solutions.

CONTENU

- **Origine et évolution des droits de l'enfant et de l'autorité parentale :**
 - les droits fondamentaux des mineurs
 - la minorité : une mesure de protection de fait exercée par les parents
 - les droits, devoirs, obligations (et interdictions) des parents
 - limites de l'autorité parentale (maltraitance, intérêt de l'enfant, ...)
 - l'information préoccupante et le signalement (contenu, modalités, responsabilité, etc.).
- **L'autorité parentale et son exercice :**
 - acquisition et retrait de l'autorité parentale, délaissement parental
 - acquisition, suspension et délégation de l'exercice parental
 - l'autorité parentale en cas de divorce, de séparation
 - l'autorité parentale et les tiers (grands-parents, etc.)
 - l'autorité parentale des parents mineurs
 - les entraves à l'exercice de l'autorité parentale.
- **L'exercice quotidien de l'autorité parentale :**
 - les actes usuels de l'autorité parentale, et ceux relatifs à l'entretien et à l'éducation de l'enfant
 - la responsabilité des parents
 - la responsabilité des mineurs
 - les autorisations et décharges diverses.
- **L'exercice de l'autorité parentale en assistance éducative :**
 - l'exercice de l'autorité et l'intervention du juge des enfants
 - les compétences exclusives du juge aux affaires familiales
 - la place des tiers en cas de placement (droits, obligations, responsabilités, etc.).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistral interactif illustré d'exemples et de jurisprudences. Études de cas pratiques. Apports théoriques alternant avec l'étude de cas pratiques. Échanges et partage d'expériences. Jeux de rôle et exercices.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé de la formation avec copie des textes applicables
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 4 au 5 octobre 2027
Durée
2 jours, soit 14 heures
Prix net par personne
930 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des mineurs en situation de handicap/vulnérabilité et de leurs familles
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Juriste
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'INFORMATION PRÉOCCUPANTE ET LE SIGNALEMENT

OBJECTIFS

Comprendre la logique des différentes mesures du dispositif français de protection des personnes vulnérables.

Connaître le rôle des intervenants sociaux et judiciaires.

Maîtriser le déroulement des procédures et le contenu des écrits.

CONTENU

- **Définition et réalités du phénomène de la maltraitance.**
- **Protection administrative et protection judiciaire : deux procédures complémentaires.**
- **Le contenu du signalement : comment le rédiger, à qui l'adresser ?**
- **Les circuits du signalement judiciaire, du signalement administratif :**
 - comment transmettre une information préoccupante ?
 - comment et dans quels cas informer le parquet ?
- **L'obligation de signaler les personnes vulnérables en danger.**
- **Le rôle de la justice et de chacun des intervenants : juge, procureur, substitut, éducateur.**
- **Le rôle des services sociaux départementaux.**
- **Les droits des parents et les modalités d'exercice de leur autorité parentale.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistral interactif illustré d'exemples et de jurisprudences. Études de cas pratiques. Apports théoriques alternant avec l'étude de cas pratiques. Échanges et partage d'expériences. Jeux de rôle et exercices.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 6 au 7 octobre 2027
Durée
2 jours, soit 14 heures
Prix net par personne
930 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Juriste
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

TRAVAILLER EN ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

OBJECTIFS

Identifier, acquérir et stimuler les compétences facilitant la cohésion.
Comprendre la structure et le fonctionnement d'une équipe projet.
Clarifier la position et le rôle de chacun dans l'équipe de travail.
Créer une dynamique participative garante de qualité et d'efficacité.

CONTENU

- **La dynamique et le fonctionnement d'une équipe :**
 - la mission, le système de valeurs et de croyances
 - les notions de rôle, statut, poste de travail, organisation
 - l'identité d'équipe et les sentiments d'appartenance
 - les fonctions formelles et informelles
 - les règles "dit et non-dit" ; permissions et interdictions
 - la circulation des informations : conditions, obstacles, lois
 - les relations entre l'équipe et les partenaires extérieurs.
- **Les différentes étapes de développement d'une équipe :**
 - l'évolution des relations : de la dépendance à la coopération
 - la réalisation de la tâche : de la confusion à la maturité.
- **Définir le rôle et le mode de fonctionnement de chacun :**
 - connaître ses ressources, ses capacités et ses limites
 - clarifier sa place et son mode de relation avec les autres
 - l'affirmation de soi et le respect des autres.
- **Transformer les divergences en énergie constructive :**
 - les principales sources de tension
 - l'attitude positive dans la résolution des conflits.
- **La synergie et ses avantages :**
 - cultiver les différences pour enrichir la créativité de l'équipe
 - concilier les relations psychoaffectives et professionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique enrichi par une pédagogie active comprenant de nombreux entraînements, exercices pratiques, jeux de rôle. Travail à partir de données concrètes fournies par les participants.

Cette formation s'organise en intramuros pour les professionnels d'une même structure ; elle demande une implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

TRAVAILLER EN SYNERGIE AVEC LA FAMILLE

OBJECTIFS

Comprendre la complexité du fonctionnement de la dynamique familiale.
Définir son champ d'intervention et celui des parents pour mieux négocier et collaborer avec eux.
Concevoir, structurer et mener des entretiens dynamiques et porteurs de sens avec la famille.
Promouvoir une compétence familiale.

CONTENU

- **Le système familial et sa dynamique :**
 - structure, interactions, contexte
 - le rôle et la place de chacun (parents, fratrie)
 - les modes de régulation des interactions familiales.
- **L'enfant, adolescent ou adulte accompagné et sa place dans la famille.**
- **Homéostasie familiale et enjeux du changement.**
- **Place du problème dans le système familial.**
- **Importance de poser un cadre définissant les rôles respectifs des parents et des intervenants.**
- **Les parents : collaborateurs, clients, alliés, adversaires ?**
- **Savoir définir l'objectif de l'interaction et établir un projet.**
- **Comment parler aux parents :**
 - reconnaître leurs besoins, souffrances, aspirations
 - présenter les actes des intervenants en les synchronisant au cadre de référence des parents.
- **Faire en sorte que le comportement des parents renforce positivement l'intervention.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode essentiellement active combinant apports théoriques, travail de groupe à partir des expériences professionnelles de chacun, réflexion sur des situations réelles, jeux de rôle, exercices pratiques.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 18 au 21 mai 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire travaillant au contact des familles
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue spécialisé en approche systémique
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT

OBJECTIFS

Comprendre l'évolution psychoaffective de l'enfant de la naissance jusqu'à la puberté.
Faire le lien entre développement de l'enfant et interaction familiale.
Apporter des réponses adaptées dans l'accompagnement.

CONTENU

- **La constitution de l'image de soi et de sa propre identité.**
- **Le développement émotionnel :**
 - la notion de réactivité
 - la capacité de gestion de la frustration
 - l'expression des différentes émotions
 - l'intelligence émotionnelle et relationnelle.
- **La pensée et les processus cognitifs :**
 - les étapes de développement cognitif
 - le passage du principe de plaisir au principe de réalité
 - le processus et les capacités de structuration de la réalité.
- **Le développement moral et les changements comportementaux :**
 - du contrôle externe au contrôle interne
 - la construction du libre arbitre et du jugement moral.
- **La place et le rôle du père et de la mère, les interactions familiales.**
- **Les triangles émotionnels dans la famille et leur impact sur le développement de l'enfant.**
- **Comment accompagner l'enfant dans les différentes étapes de son développement ?**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices, jeux de rôle, études de cas pratiques, échanges autour des expériences professionnelles de chacun.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

ADOLESCENCE : CRISES, CONSTRUCTION IDENTITAIRE, ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

Comprendre la spécificité et la complexité des problèmes relatifs à la crise d'identité.
Saisir le potentiel et les dangers de l'adolescence afin de proposer des réponses adaptées.
Appréhender de nouveaux axes d'accompagnement pour faire évoluer ses approches éducatives.
Développer la capacité à écouter et à dialoguer avec les adolescents.
Privilégier les relations de co-construction avec les familles.

CONTENU

- **Le concept d'adolescence et son fonctionnement :**
 - le deuil de l'enfance, la crise, quête identitaire, l'image du corps.
- **Processus psychiques et mouvements régressifs.**
- **Le développement affectif : les émotions, le plaisir et la violence.**
- **L'amour et la sexualité à l'adolescence :**
 - accepter son sexe ; l'estime et le respect de soi
 - le choix des partenaires sexuels
 - l'état amoureux, les pratiques sexuelles.
- **Les conduites à risque :**
 - de l'acte au passage à l'acte
 - l'adolescent déviant, violence et délinquance
 - le rapport à la mort.
- **Psychopathologie de l'adolescence :**
 - la crise juvénile névrotique
 - la dépression et la tentative de suicide
 - l'impasse dans le développement.
- **L'adolescent dans le groupe et en institution.**
- **L'équilibre protection/gestion des risques liés à l'émancipation :**
 - la notion des droits et des devoirs : vers le principe de réalité
 - l'intégration des règles de vie, la socialisation et la sociabilité.
- **L'accompagnement en institution :**
 - communiquer avec l'adolescent
 - se positionner en tant que professionnel
 - prendre en compte la problématique familiale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices, jeux de rôle, études de cas pratiques, échanges autour des expériences professionnelles de chacun.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 13 au 16 décembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des enfants, pré-adolescents et adolescents
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

VULNÉRABILITÉ ET SOUFFRANCE PSYCHIQUE CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

OBJECTIFS

Comprendre les grandes étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent.
Différencier les manifestations habituelles du développement des signes de souffrance psychique.
Donner du sens aux comportements observés.
Ajuster son accompagnement face aux difficultés rencontrées.

CONTENU

- **Développement psychique : étapes, crises, singularités.**
- **Les besoins fondamentaux de l'enfant et de l'adolescent :**
 - sécurité, attachement, reconnaissance, appartenance et autonomie.
- **Les vulnérabilités et leurs répercussions :**
 - séparations, ruptures, traumatismes, carences affectives
 - estime de soi, sentiment d'insécurité et difficultés relationnelles.
- **Les manifestations de la souffrance psychique :**
 - angoisse, peurs, tristesse et repli
 - agitation, opposition et agressivité
 - conduites à risque et passages à l'acte
 - difficultés relationnelles et sociales.
- **Comprendre ce que les comportements cherchent à exprimer :**
 - émotions et besoins sous-jacents
 - mécanismes d'adaptation et stratégies de défense
 - conséquences sur les relations et les apprentissages.
- **L'accompagnement au quotidien :**
 - posture professionnelle, et qualité de la relation
 - poser un cadre sécurisant et contenant
 - soutien des ressources, de l'estime de soi et de l'autonomie
 - travail avec les familles et les partenaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode essentiellement active combinant apports théoriques, travail de groupe à partir des expériences professionnelles de chacun, réflexion sur des situations réelles, jeux de rôle, exercices pratiques.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

SEXUALITÉ DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

OBJECTIFS

Comprendre le développement affectif, relationnel et sexuel de l'enfant et de l'adolescent.

Identifier les besoins, questionnements et difficultés rencontrés par les jeunes.

Repérer les situations nécessitant une vigilance particulière.

Développer une posture professionnelle favorisant le dialogue, la prévention et l'accompagnement.

Construire des réponses éducatives respectueuses de la personne et de son développement.

CONTENU

• **Grandir : corps, identité et relations**

- les étapes du développement affectif et sexuel
- image de soi, intimité et estime de soi
- construction identitaire et relation à l'autre.

• **L'adolescence : entre découverte, expérimentation, affirmation de soi**

- transformations corporelles et psychologiques
- relations amoureuses et sexualité
- influence des pairs, réseaux sociaux et modèles culturels.

• **Quand la sexualité devient source d'inquiétude :**

- conduites à risque et comportements préoccupants
- hypersexualisation, pornographie et exposition numérique
- consentement, respect de soi et respect de l'autre.

• **Sexualité, contraception et parentalité précoce :**

- prévention, grossesse à l'adolescence et accompagnement des jeunes parents.

• **La place des professionnels :**

- accueillir la parole, comprendre avant d'intervenir et trouver sa juste place.
- accompagner sans juger, protéger sans infantiliser.

• **Construire une démarche institutionnelle :**

- repères éthiques, éducatifs et juridiques
- coopération avec les familles et les partenaires
- mise en œuvre d'actions d'éducation à la vie affective et sexuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Études de cas, mises en situation, échanges et partage d'expériences professionnelles entre participants, jeux de rôles et analyse interactive.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 8 au 10 mars 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des enfants et adolescents
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'ATTACHEMENT : ENJEUX, TROUBLES, ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

Comprendre l'importance du processus d'attachement dans le développement de la personne.
Connaître les différents troubles de l'attachement, leurs manifestations, et leurs conséquences.
Faire le lien entre développement de l'enfant et interaction familiale.
Apporter des réponses adaptées dans la prise en charge.

CONTENU

- **Attachement et développement psychoaffectif de l'enfant :**
 - étapes de construction de l'attachement et aspects neurocognitifs
 - les différentes formes d'attachement
 - parentalité et attachement.
- **Attachement, construction de l'estime de soi et de son identité propre.**
- **Les troubles de l'attachement : blessures et rupture du lien**
 - les différents facteurs de risque dans la construction de l'attachement : trauma/précarité/handicap
 - trauma et attachement : les spécificités propres à cette dyade
 - les triangles émotionnels dans la famille et leur impact
 - symptômes et conséquences d'un trouble de l'attachement :
 - . désordres émotionnels, comportementaux et d'interaction sociale
 - . débordement émotionnel versus dissociation
 - . problèmes scolaires : manque de concentration, hyperactivité...
- **Comment accompagner la personne présentant des troubles de l'attachement ?**
 - le socle de sécurité affective : l'importance de la permanence du lien
 - régulation émotionnelle : la capacité à gérer émotions et stress.
- **Soutien à la parentalité : approche systémique de la psychoéducation.**
- **Quel impact sur la vie adulte ?**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, jeux de rôles et étude des cas vécus par les participants, échanges à partir de ces expériences.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

LE CONTE : MÉDIATEUR ÉDUCATIF ET THÉRAPEUTIQUE

OBJECTIFS

Appréhender le conte comme support pour développer la créativité de la personne et accéder à ses ressources inconscientes.

Savoir créer un conte en fonction des besoins de la personne accompagnée.

Utiliser le conte comme moyen d'établir le contact et d'approfondir le lien avec la personne accompagnée.

CONTENU

• Qu'est-ce qu'un conte ?

- signifiant existentiel, messager du conscient et de l'inconscient
- stimulant de ressources intérieures.

• La fonction thérapeutique du conte dans le développement de la personne :

- analyser l'identification aux personnages
- permettre l'expression des angoisses
- accéder à l'imaginaire.

• La structure et l'archétype :

- différencier conte, histoire, légende et fable
- créer un conte : les étapes à respecter
- le déroulement logique et le message interne.

• Expérimenter différentes façons de travailler :

- lire, créer ou mettre en scène un conte
- bien conter : la voix, le silence, le geste, l'espace, les accessoires
- apprendre à transmettre des émotions
- organiser un groupe de parole autour du conte.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux individuels et en groupe. Exercice de création de conte, mises en situation, échanges de pratique et retour d'expérience.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 29 novembre au 2 décembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des enfants, adolescents et adultes
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'ENFANT ABUSÉ SEXUELLEMENT : DU DÉPISTAGE À L'INTERVENTION

OBJECTIFS

Savoir reconnaître les signaux de maltraitance sexuelle pour favoriser un dépistage précoce.
Connaître le contexte réglementaire.
Optimiser la prise en charge de l'enfant et de sa famille.
Comprendre la dynamique des liens dans la famille incestueuse et adapter l'accompagnement.

CONTENU

- **Comment repérer un enfant abusé sexuellement ?**
 - indices, comportements sexuels, scolaires et familiaux
 - les facteurs de risque.
- **Conséquences de l'abus sexuel pour l'enfant et sa famille :**
 - les troubles de la structuration narcissique et identitaire
 - les manifestations du Trouble de Développement Traumatique.
- **L'inceste : comment détecter une famille pathogène ?**
 - les différentes formes d'inceste : de la situation ambiguë au viol
 - le climat incestuel, une injonction excitation/oppression
 - les signaux de non-séparation et non-différenciation des sexes
 - le travail sur l'individualisation dans la famille.
- **Les attitudes favorisant la parole libre des enfants et adolescents.**
- **Les obstacles au dévoilement.**
- **Du dévoilement aux révélations de l'enfant.**
- **De la révélation à la prise en charge :**
 - quand et comment informer et signaler ?
 - modalités de rédaction du signalement
 - l'action policière et judiciaire
 - l'action psychologique et sociale.
- **Quel type d'accompagnement pour l'enfant et sa famille, avant et après la prononciation de la sentence ?**
 - la procédure judiciaire, reconnaissance et réintégration sociale
 - le travail en réseau, le soutien social comme facteur de résilience
 - les modalités de la prise en charge thérapeutique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, jeux de rôles et étude des cas vécus par les participants, échanges à partir de ces expériences.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

LES ACTIVITÉS POUR L'ENFANT DE 0 À 3 ANS

OBJECTIFS

Apprendre à percevoir le sens et l'utilité de l'activité pour l'enfant.
Adapter les jeux selon l'âge et le stade de développement.
Créer un panel d'activités de jeux et d'éveil.

CONTENU

- **Les activités en fonction de l'âge de l'enfant et en fonction de ses goûts et de ses propres recherches :**
 - les étapes du développement psychoaffectif et moteur de l'enfant
 - les stades du développement de l'attitude dans les jeux/activités (seul, à côté des autres, avec les autres).
- **La diversité des activités de routine et d'éveil :**
 - activités de routine :
 - . s'habiller, se laver les mains, apprentissage de la propreté...
 - . repas et sieste
 - activités d'exploration/d'éveil :
 - . activités de transitions
 - . activités de motricité
 - . activités sensorielles
 - les activités ludiques et de création :
 - . activités d'expression plastique
 - . activités d'éveil musical
 - les activités extérieures.
- **Les espaces de jeux entre sécurité et aventure : intégrer les règles sociales.**
- **La place de l'adulte pour accompagner et donner confiance à l'enfant.**
- **L'organisation des activités pendant la journée.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques ; échanges et partages autour de nombreuses mises en situation, jeux de rôles. Travail de groupe.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 24 au 26 mai 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des enfants
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

AUTORITÉ ÉDUCATIVE ET SANCTION : DE LA TRANSGRESSION À L'AUTORÉGULATION

OBJECTIFS

Comprendre les fondements psycho-éducatifs, éthiques et juridiques de l'autorité, des règles et de la sanction.
Donner du sens aux comportements de transgression afin d'adapter les réponses éducatives.
Élaborer des sanctions favorisant la compréhension, la responsabilisation et l'intériorisation des règles.
Développer une posture d'autorité contenant et respectueuse des capacités de la personne accompagnée.
Renforcer la cohérence des pratiques éducatives au service de l'autonomie et du vivre-ensemble.

CONTENU

- **Construire l'autorégulation : de la règle imposée à la règle intériorisée**
 - les fonctions des règles, des limites et des interdits
 - les conditions favorisant l'intériorisation progressive des règles
 - développement moral, fonctions exécutives, tolérance à la frustration.
- **Fondements, fonctions, légitimité de l'autorité éducative :**
 - l'autorité : repère, protection, sécurité et soutien au développement
 - distinguer autorité, pouvoir, contrainte, domination et responsabilité
 - inscrire l'autorité éducative dans le cadre légal, éthique, institutionnel
 - ajuster les exigences aux capacités et aux vulnérabilités de la personne.
- **Comprendre le sens des transgressions :**
 - ce que révèlent les comportements d'opposition, violence ou transgression
 - distinguer impulsivité, souffrance, recherche de relation ou de pouvoir...
 - identifier les facteurs qui fragilisent l'autorégulation.
- **Donner du sens à la sanction :**
 - distinguer punition, sanction éducative, réparation, et mesure de protection
 - définir les caractéristiques d'une sanction éducative
 - choisir la sanction favorisant apprentissage et intériorisation des règles
 - la réparation comme levier de responsabilisation et de restauration du lien.
- **Répondre avec justesse aux situations du quotidien :**
 - adapter la réponse aux violences, insultes, dégradations, refus des règles...
 - choisir la réponse adaptée : sanctionner, réparer, protéger ou accompagner
 - éviter les pièges : rapport de force, escalade, réponses automatiques
 - restaurer la relation après la transgression sans renoncer au cadre.
- **Ancrer une culture éducative cohérente, garante de l'autorité éducative :**
 - des repères communs autour de l'autorité, des règles, de la sanction
 - faire de chaque transgression une opportunité d'autorégulation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, exercices, jeux de rôle, échanges et partages autour de nombreuses mises en situations apportées par les participants.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 22 au 25 mars 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès de personnes en situation de vulnérabilité
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

INTERNET ET MAUVAIS TRAITEMENT À L'ENFANCE

OBJECTIFS

Connaître le cadre légal du droit à l'image, des droits de l'enfant, de l'autorité parentale en lien avec la parentalité et le numérique.

Repérer les comportements à risque.

Promouvoir une compétence familiale dans la gestion des outils numériques.

CONTENU

- **Données générales, définitions, chiffres.**
- **Les droits de l'enfant : lois sur la protection de l'enfance et convention internationale.**
- **Mauvais traitements à l'enfance et représentations sociales :**
 - l'intérêt supérieur de l'enfant
 - maltraitance, enfance en danger et en risque
 - violences actives ou passives, intentionnelles ou non.
- **Autorité parentale, droit à l'image de l'enfant.**
- **Les risques de la surexposition en ligne pour l'enfant :**
 - l'exposition sur les réseaux dès la naissance
 - les outils numériques et leur usage au quotidien : allaitement, repas de famille, réseaux sociaux, télévision, jeux vidéo...
 - l'impact sur la vie et le rythme familial.
- **Les violences portant atteinte aux enfants via internet :**
 - le shaming : les punitions mises en ligne
 - les enfants sur les réseaux sociaux et les prédateurs
 - les enfants star, les influenceurs...
 - les enfants d'influenceurs
 - les autres expositions (médias, nues, harcèlement, pornographie...).
- **Bonnes pratiques numériques et dispositifs ressources.**
- **Accompagner les parents dans l'affirmation de leur autorité parentale.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques favorisant les échanges et la réflexion autour de situations concrètes apportées par les participants et le formateur, jeux de rôles.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 3 au 5 mai 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels intervenant auprès d'enfants, d'adolescents et de parents
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue, juriste
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

PRATIQUES NUMÉRIQUES ET NOUVEAUX MÉDIAS : ACCOMPAGNER LES MINEURS

OBJECTIF

Connaître le cadre légal en lien avec les pratiques numériques.
Reconnaître les risques physiques et psychosociaux associés à l'usage des nouveaux médias.
Créer et développer des outils d'accompagnement des mineurs dans leur pratique numérique.
Coordonner des actions de prévention et d'accompagnement aux pratiques numériques.

CONTENU

- **Le numérique, une nouvelle façon d'appréhender le monde :**
 - la redéfinition de nos valeurs et besoins
 - les différents types d'utilisation des nouveaux médias
 - les aspects porteurs du numérique.
- **Numérique et protection des mineurs en ligne : aspects légaux.**
- **Les risques du numérique :**
 - les dangers en ligne : fake news, harcèlement, addiction...
 - les impacts sur les plans physique, psychique et social.
- **Du côté des professionnels accompagnant les mineurs :**
 - les pratiques numériques du mineur et leurs motivations
 - les pratiques à risque : exposition, appel à l'autre, fuite...
 - risques et bonnes pratiques : sensibiliser le mineur
 - instaurer une hygiène numérique au quotidien
 - l'accompagnement technique et à l'autorégulation responsable
 - identifier et accompagner le mineur en danger.
- **Du côté des professionnels intervenant auprès des familles :**
 - informer et sensibiliser les familles sur les dangers et promouvoir les bonnes pratiques
 - utilisation des écrans : repérer les difficultés parentales.
- **Du côté institutionnel :**
 - bonnes pratiques et recommandations : outils de guidance, plateformes de prévention, veille informationnelle...
 - les conséquences d'une posture trop rigide
 - la gestion du harcèlement : méthodes PIKAS et MONS
 - pour une politique institutionnelle de sensibilisation, prévention, coordination et réglementation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices pratiques, jeux de rôle. Réflexion sur des situations concrètes et analyse de cas apportés par les participants.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes du harcèlement, les facteurs déclenchants et les conséquences.
Identifier les différentes formes de harcèlement et leurs signes précurseurs.
Appréhender différentes approches de gestion d'une situation de harcèlement.
Gérer les situations de harcèlement, la prise en charge des victimes et du harceleur.
Mettre en place des actions de prévention et des outils d'accompagnement.

CONTENU

- **Qu'est-ce que le harcèlement ? Définition, dynamique et mécanisme.**
- **Les caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :**
 - violence, répétitivité, isolement de la victime.
- **Les différentes formes d'expression physique et verbale.**
- **Les facteurs déclenchants et aggravants : description du terrain propice.**
- **Réseaux sociaux et harcèlement.**
- **Le harcelé : impact et répercussions**
 - impact sur la santé physique et mentale
 - conséquences relationnelles et scolaires
 - mécanismes de dévalorisation et de culpabilité.
- **Le harceleur : motivations et mécanismes psychologiques**
 - les différentes tactiques de déstabilisation
 - les causes de persécution : insécurité affective, manque de repères...
- **Les enjeux de l'effet de meute : la vision systémique.**
- **Mesures de prise en charge des situations de harcèlement.**
- **Les axes de prévention : les bonnes pratiques au quotidien**
 - principes éducatifs du vivre ensemble : restaurer l'autorité éducative
 - l'importance du climat scolaire
 - développer les compétences psychosociales
 - approche multidisciplinaire, travail en réseau et avec les familles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant l'échange d'expériences enrichie par des apports théoriques et méthodologiques. Analyses des situations rencontrées par les participants, jeux de rôle, exercices.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 8 au 10 mars 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels intervenant auprès d'enfants et d'adolescents
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA GESTION DU STRESS

OBJECTIFS

Comprendre la fonction, la dynamique, et les enjeux du stress.
Identifier les principales sources de stress et leurs signaux d'alerte.
Comprendre les réactions physiologiques et émotionnelles face au stress.
Mettre en pratique des techniques simples de respiration et de relaxation.
Cultiver un état d'esprit positif et une bonne hygiène mentale au quotidien.

CONTENU

- **La réalité du stress - une gestion propre à chacun :**
 - les schémas personnels face au stress.
- **Comment comprendre le stress au travers des neurosciences ?**
 - définition et mécanisme du stress
 - interaction entre situation stressante, pensée, émotion et comportement
 - les signaux d'alerte (physiques, émotionnels, cognitifs et comportementaux).
- **Les différents facteurs déclencheurs et niveaux de stress, et leurs effets :**
 - les sources de stress : relations, travail, santé ...
 - les différentes formes de stress : aiguë, chronique, positive
 - les conséquences psychosomatiques du stress.
- **Les facteurs psychologiques :**
 - les écarts entre aspirations et réalité, besoins et ressources ...
- **Les émotions : leur expression, leur rôle dans la gestion du stress.**
- **Le stress positif source de créativité et de performance.**
- **La gestion par la prévention : cultiver un état d'esprit positif.**
- **Les techniques de détente applicables dans le quotidien :**
 - techniques de respiration et de relaxation
 - ancrage et recentrage.
- **Modifier son cadre de référence : la pensée différente, la pensée positive, la pensée efficace.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et nombreuses mises en situation : jeux de rôle, exercices pratiques, expérimentations en individuel et en groupe, échanges.
Cette formation demande une forte implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

COMMUNIQUER SANS VIOLENCE : DIALOGUE ET BIENVEILLANCE

OBJECTIFS

Apprendre à communiquer de façon empathique et intentionnelle.
S'approprier les outils de communication bienveillante.
Donner et recevoir des appréciations, exprimer de la gratitude.
Savoir exprimer ses besoins de façon authentique en fonction des interlocuteurs.

CONTENU

- **S'exprimer est naturel mais communiquer s'apprend.**
- **Comment se faire comprendre et s'assurer d'avoir compris ?**
- **Les bases de la communication :**
 - verbale et non-verbale, choix des mots, contenu et forme...
- **La communication bienveillante : discussion ou dialogue ?**
 - l'écoute active et la reformulation
 - distinguer entre entendre, comprendre, être d'accord
 - la relation de confiance : rencontrer l'autre sur son territoire
 - la compréhension empathique, comprendre ou avoir raison ?
 - écouter, se positionner, se confronter, s'affirmer, dire oui/non.
- **Être attentif aux besoins et sentiments inhérents à toute relation.**
- **La communication authentique : l'art d'exprimer ses émotions.**
- **Repérer ce qui pollue la relation :**
 - dans le contenu et dans la forme
 - dans sa façon d'être en contact avec soi et avec l'autre
 - les mécanismes de défense.
- **Les pièges de la communication : la communication aliénante**
 - jugements, réactivité, interprétations, exigences, jeux relationnels, évitement des responsabilités...
- **Comment éviter les parasitages dans la communication ?**
- **L'art de la médiation pour une communication constructive.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques sur un mode participatif et interactif. Jeux de rôles, exercices pratiques, échanges, feed-back autour du vécu.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 7 au 10 juin 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout public
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

ÉMOTIONS, RELATION, ET POSTURE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

Comprendre le rôle des émotions dans la relation d'accompagnement.
Savoir exprimer ses émotions en fonction de ses besoins.
Savoir mettre les émotions au service d'une meilleure communication.
Développer son intelligence émotionnelle.

CONTENU

- **Les émotions à la lumière des neurosciences.**
- **À quoi servent les émotions ?**
 - la fonction adaptative, créatrice et protectrice des émotions
 - les émotions, guides des besoins et des comportements
 - la juste distance émotionnelle avec l'autre
 - le circuit des émotions
 - la régulation émotionnelle.
- **Joie, colère, tristesse, peur : leurs manifestations et fonctions.**
- **Le passé et le futur dans le présent : les contaminations**
 - les sentiments parasites et non autorisés
 - les sentiments élastiques
 - le débordement émotionnel et le passage à l'acte.
- **Être à l'écoute de son ressenti et développer son empathie.**
- **Apprivoiser et utiliser les émotions avec justesse :**
 - exprimer les émotions de façon adaptée
 - pouvoir s'affirmer
 - amplifier la confiance et l'engagement dans la relation
 - approfondir les échanges
 - les émotions, vecteurs fondamentaux de régulation relationnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques alternant avec l'étude de cas pratiques, jeux de rôles, exercices et partage d'expériences.

Formation interactive demandant une implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

GÉRER POSITIVEMENT LES RELATIONS CONFLICTUELLES

OBJECTIFS

Considérer le conflit comme l'opportunité de rencontrer l'autre dans sa différence et la possibilité d'un enrichissement réciproque.

Acquérir les techniques de résolution de conflits.

Développer les différents outils de médiation.

Apprendre à utiliser ses propres ressources de communication et de confiance en soi.

CONTENU

- **Qu'est-ce qu'un conflit ? Sa nature et son niveau :**
 - le conflit de contenu
 - le conflit de relation.
- **L'aspect positif du conflit :**
 - une source d'énergie et de créativité
 - l'opportunité d'instaurer un nouvel équilibre.
- **Savoir repérer la demande et le point de vue de l'autre, et exprimer les siens.**
- **Formuler ses critiques de façon positive :**
 - critiquer pour juger ou pour donner l'information ?
 - donner un feed-back.
- **Transformer la critique reçue en information positive et constructive :**
 - la reformulation, le recadrage de sens et de contexte
 - explorer et clarifier la logique de l'autre.
- **Développer ses capacités à dire "non" tout en respectant son interlocuteur.**
- **Comment rencontrer l'autre dans un conflit ?**
 - la dynamique positive du conflit et les techniques de négociation "gagnant-gagnant"
 - développer une attitude d'ouverture et d'exploration afin de trouver des solutions satisfaisantes pour chacun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, exercices pratiques permettant un entraînement concret, jeux de rôles, partages d'expériences, échanges.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 11 au 14 octobre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout public
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue, consultant en communication
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA PRISE DE PAROLE

OBJECTIFS

S'exprimer avec assurance et retrouver le plaisir de la parole.
Adopter un comportement efficace dans les échanges.
Gérer positivement son trac.
Déterminer les messages clés à faire passer.
Prendre la parole à l'improviste.

CONTENU

- **Affirmer son point de vue et faire entendre sa voix :**
 - s'accorder une juste valeur et retrouver l'estime de soi
 - se sentir légitime et l'égal des autres
 - prendre conscience de ses besoins, limites et ressources
 - renforcer le sentiment de sécurité intérieure et de confiance en soi
 - oser prendre sa place.
- **Mettre en question ses croyances limitantes :**
 - être exclu du groupe
 - ne pas être reconnu
 - ne pas être à la hauteur
 - déranger, être rejeté
 - se voir jugé
 - s'opposer et entrer en conflit...
- **Maîtriser son trac et éviter qu'il nous paralyse :**
 - développer son assertivité
 - sentir son corps, poser sa voix
 - travailler ses gestes, son regard
 - jouer avec l'espace.
- **Structurer clairement son propos :**
 - définir son objectif, choisir ses mots
 - les différentes formes d'argumentation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques conjugués à une pédagogie active favorisant les échanges et le partage autour des expériences de chacun. Entraînement par exercices, jeux de rôle et improvisations. Analyse interactive.
Cette formation demande une implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

SAVOIR PRENDRE ET GÉRER SON TEMPS

OBJECTIFS

Comprendre sa relation au temps et faire le point sur sa gestion du temps.
Traiter ses priorités en tenant compte de son environnement.
S'approprier les outils pour être maître de son temps et le vivre pleinement.

CONTENU

- **Gérer son temps ou gérer ses actions dans le temps ?**
- **Savoir vivre son temps :**
 - la représentation du temps et de sa "ligne du temps"
 - la perception du temps : le temps abondant ou le temps rare
 - structuration du temps et préférences : retrait, rituel, passe-temps, activité, jeux psychologiques, proximité.
- **Les parasites du temps :**
 - personnels : stress, perfectionnisme, éparpillement...
 - relationnels : conflit, manque de fluidité de communication
 - organisationnels : réunions, plannings non structurés...
- **Résonance entre temps et communication :**
 - déterminer l'essentiel
 - structurer la circulation de l'information
 - maintenir la qualité de l'échange dans l'urgence.
- **Organiser ses actions et ses tâches dans le temps donné :**
 - définir et hiérarchiser ses priorités et se recentrer sur son cœur de métier
 - différencier l'urgence de l'importance et de la préférence
 - gérer les imprévus et les urgences
 - doser sa disponibilité et savoir déléguer et/ou partager
 - les méthodes de planification des tâches.
- **Équilibrer son rythme de travail :**
 - passer du temps subi au temps choisi
 - se concentrer, s'arrêter, se relaxer, reprendre, se motiver.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, pédagogie interactive, mises en situations, exercices pratiques, questionnaires, jeux de rôles, échanges.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 7 au 9 juin 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout public
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue, coach certifié
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

PRÉPARER SA FIN DE CARRIÈRE ET SA RETRAITE

OBJECTIFS

Aborder sa retraite avec sérénité, envie, plaisir.
Organiser sa fin de carrière et la quitter sans regret.
Explorer ses représentations liées à la retraite.
Identifier ses ressources, désirs et projets.
Élaborer un nouveau projet de vie.

CONTENU

- **Une nouvelle opportunité d'épanouissement :**
 - le sens de sa vie
 - les cycles de vie.
- **Bilan de son activité professionnelle et transmission :**
 - extraire et valoriser les richesses de son parcours
 - partir sans se sentir dépossédé, en passant le relais.
- **La retraite, une transition à vivre :**
 - travail de deuil : de la rupture vers un nouveau lien
 - accueillir les émotions : satisfaction, envies, repli sur soi, dépression...
 - mettre en évidence ses croyances existentielles
 - estime de soi.
- **Faire le point sur sa santé : quels potentiels, quelles contraintes ?**
- **Les contextes du changement : statut social et familial, activités, rythme...**
- **S'inventer une vie avec ses rêves, ses désirs, ses besoins :**
 - construction d'un projet de vie réaliste
 - identifier ses compétences et ses talents
 - répertorier les ressources de son environnement.
- **Se mettre en marche.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, réflexion individuelle et collective, exercices de prise de recul et de projection, partage d'expérience, élaboration de repères et de projets adaptés à chacun. Repérage de sites internet facilitant l'accès aux solutions pratiques. Cette formation demande une implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

DÉVELOPPER SA PENSÉE CRÉATIVE

OBJECTIFS

Libérer la créativité qui est en soi.
Créer l'environnement porteur de la pensée créative.
Savoir faire émerger des idées nouvelles en équipe.
Apprendre la méthodologie de la créativité.

CONTENU

- **Du chaos à l'équilibre et de l'inertie au mouvement :**
 - qu'est-ce que la pensée ? Qu'est-ce que la créativité ?
 - le cheminement créatif : un processus en quatre phases
 - découvrir son style de créativité.
- **Les aptitudes porteuses de la créativité :**
 - plaisir du jeu, de l'humour
 - privilégier la quantité d'idées à la qualité
 - pensée irrationnelle
 - promouvoir le doute et l'étonnement.
- **Détecter les attitudes qui empêchent l'émergence de la créativité :**
 - jugement de valeurs, perfectionnisme, conformisme...
- **Travailler en équipe créative et créatrice :**
 - synergies des différentes formes de créativité
 - des divergences aux convergences
 - favoriser le potentiel de créativité de chaque personne.
- **Les outils de créativité :**
 - brainstorming : principes et étapes à respecter
 - visualiser et déployer ses idées : techniques combinatoires, d'association d'idées, carte mentale...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et approche ludique. Exercices pratiques vivants et participatifs aidant à changer ses habitudes.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates

du 8 au 10 novembre 2027

Durée

3 jours, soit 21 heures

Prix net par personne

1 250 € hors frais transport, repas, hébergement

Lieu

Biot (06)

Public concerné

Tout public

Prérequis

Aucun

Nombre de participants

12 personnes maximum

Formateur

Psychologue, coach certifié

Évaluation des acquis

QCM / Attestation fin de formation

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE - niveau I

COMPRENDRE ET PROVOQUER LE CHANGEMENT

OBJECTIFS

Considérer notre environnement comme un système d'interactions et comprendre les opportunités qu'il nous offre.
Décoder une situation problématique à l'aide de la grille systémique et stratégique de résolution de problèmes.
Développer des outils d'intervention efficaces.

CONTENU

- **La base de la théorie systémique :**
 - circularité de l'interaction, homéostasie, rétroaction
 - construction de nos propres réalités : perception, interprétation, vérification
 - communication : le langage verbal et non verbal, la double contrainte, la méta communication, la position symétrique et complémentaire
 - structure du système : alliances, coalitions, limites, règles.
- **Le sens du changement :**
 - les types de changement : changer pour maintenir le problème ou pour le résoudre ?
 - le cadre et les limites du changement.
- **La stratégie de l'intervention :**
 - construire le désir de changement
 - où se cache le problème ?
 - le pouvoir de la position basse
 - les étapes à respecter.
- **Les techniques de l'intervention :**
 - métaphores, paradoxes, confusions, recadrage...
 - savoir choisir la technique adaptée au système.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices. Études de cas proposés par les participants. Échanges et partage autour des expériences professionnelles de chacun. Jeux de rôle, exercices pratiques en individuel, sous-groupes et grand groupe.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 14 au 17 juin 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout public
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Philosophe, thérapeute École Palo Alto
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation
<i>Remise de 10% sur le niveau II pour une inscription aux 2 niveaux.</i>

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE - niveau II

LES CLÉS DE L'INTERVENTION

OBJECTIFS

Savoir engager la dynamique du changement.

Concevoir la stratégie de l'intervention.

Affiner et mettre en œuvre les techniques de changement en fonction du contexte et des étapes de l'intervention.

CONTENU

- **Réflexion sur le dualisme existentiel : changement-permanence.**
- **Saisir l'information pertinente dans le récit des personnes.**
- **Nature de l'intervention : directivité, écoute, tâches thérapeutiques.**
- **De la résistance à la réponse adaptée :**
 - recadrages de sens et de contexte
 - injonctions paradoxales
 - doubles contraintes thérapeutiques.
- **Travail avec les métaphores : une autre réalité de la réalité.**
- **Techniques de consolidation du changement :**
 - freinage, confusion, dangers de l'évolution.
- **L'approche systémique dans différents contextes :**
 - famille, proches, équipe, institution...
- **Spécificités de l'intervention dans l'organisation :**
 - l'organisation et ses sous-systèmes
 - structures, valeurs, buts, pouvoir, relations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices. Études de cas proposés par les participants. Échanges et partage autour des expériences professionnelles de chacun. Jeux de rôle, exercices pratiques en individuel, sous-groupes et grand groupe.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 11 au 14 octobre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout public
Prérequis
Niveau I requis
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Philosophe, thérapeute École Palo Alto
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation
<i>Remise de 10% sur le niveau II pour une inscription aux 2 niveaux.</i>

PENSER ET GÉRER LES SITUATIONS COMPLEXES

OBJECTIFS

Développer une démarche structurée d'analyse des situations complexes pour agir avec discernement dans les contextes d'incertitude.

Savoir construire une compréhension partagée à partir de lectures multiples.

Repérer et décrypter ce qui rend certaines situations difficiles à lire et à résoudre.

Développer sa capacité à décider et agir dans les situations qui résistent aux réponses habituelles.

CONTENU

- **Penser la complexité plutôt que rechercher une explication unique :**
 - complexité, complication, problème, crise et urgence
 - pensée linéaire et pensée systémique
 - contexte, interactions, incertitude.
- **Clarifier la situation avant de chercher des solutions :**
 - faits, interprétations et jugements
 - informations disponibles, manquantes, ou incertaines
 - demandes explicites et enjeux sous-jacents.
- **Les acteurs, leurs logiques et contraintes :**
 - interdépendance, responsabilité, attentes, intérêt, alliance, opposition.
- **Identifier les tensions qui alimentent la complexité :**
 - relationnelles, institutionnelles, conflits de valeurs, paradoxes, injonctions...
 - facteurs de vulnérabilité et de maintien.
- **Explorer ce qui échappe à une première lecture :**
 - biais de communication et d'analyse, systèmes de croyances...
- **Construire une compréhension suffisamment partagée pour agir :**
 - croisement des regards, zones d'accord-désaccord-incertitude
 - élaboration d'hypothèses, diagnostic partagé.
- **Décider et agir dans un contexte d'incertitude :**
 - marges de manœuvre et ressources, priorités d'intervention
 - réponses coordonnées, ajustements progressifs, suivi et réévaluation.
- **Développer une posture professionnelle adaptée à la complexité :**
 - limites de la maîtrise et de la prévisibilité, discernement, prise de recul, coopération, responsabilité, pouvoir d'agir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques. Études de cas apportés par les participants. Exercices en sous-groupes et regards croisés, jeux de rôle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 15 au 18 novembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels concernés par les situations complexes
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

TROUBLES PSYCHIQUES : REPÈRES ET ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

Comprendre les troubles psychiques, leurs manifestations et leur impact sur le fonctionnement de la personne.
Donner du sens aux comportements observés.
Prévenir les situations de tensions et de rupture.
Élargir sa palette d'interventions cohérentes, ajustées et porteuses.

CONTENU

- **Les troubles psychiques : de quoi parle-t-on ?**
 - santé mentale, souffrance psychique et handicap psychique
 - les principaux troubles psychiques : psychoses, troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles de la personnalité.
- **Le fonctionnement psychique de la personne :**
 - rapport à soi, aux autres et à la réalité
 - construction de l'identité et estime de soi
 - vulnérabilité psychique et facteurs de décompensation.
- **Quand la souffrance s'exprime par le comportement :**
 - dimensions affectives, cognitives et comportementales
 - angoisse, insécurité, repli, perte de confiance
 - idées délirantes et hallucinations
 - conduites paradoxales et pertes de repères
 - isolement, difficultés relationnelles
 - les retentissements sur la vie sociale et l'autonomie.
- **La relation comme espace de soutien : obstacles, leviers, ajustements**
 - créer un cadre sécurisant et prévisible
 - comprendre ce qui se joue derrière les comportements observés
 - ajuster sa communication aux capacités et aux besoins de la personne
 - faire face aux situations d'angoisse, de crise ou de désorganisation
- **La posture professionnelle face à la complexité :**
 - trouver sa juste place dans la relation d'accompagnement
 - favoriser la pluridisciplinarité et le travail en réseau.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas, analyse de situations professionnelles, mises en situation, jeux de rôles, échanges de pratiques.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 13 au 16 septembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels accompagnant des personnes présentant des troubles psychotiques
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'AUTISME : COMPRENDRE LE COMPORTEMENT, ADAPTER LES RÉPONSES

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement de la personne atteinte de TSA afin d'adapter l'accompagnement.
Identifier les particularités cognitives, sensorielles, émotionnelles et communicationnelles.
Adapter l'environnement, la communication et les pratiques professionnelles.
Favoriser l'autonomie, la participation et la qualité de vie.
Intégrer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

CONTENU

- **Le trouble du spectre de l'autisme : repères et caractéristiques.**
- **RBPP : personnalisation des réponses, participation et qualité de vie.**
- **Les comportements : sens, cohérence et fonction adaptative.**
- **Comprendre le fonctionnement cognitif et perceptif dans l'autisme :**
 - de la perception à la représentation
 - les particularités du traitement et de l'intégration des informations
 - besoin de prévisibilité, repères et routines
 - gestion de l'incertitude et des changements.
- **Le fonctionnement sensoriel et ses répercussions au quotidien :**
 - hypersensibilités et hyposensibilités
 - surcharge sensorielle et autorégulation
 - impact sur les comportements et les apprentissages.
- **Les particularités de la perception et de l'expression de la douleur :**
 - adapter son accompagnement.
- **Les émotions : expression, compréhension et régulation émotionnelle.**
- **Communication et interactions sociales :**
 - comprendre les particularités relationnelles dans l'autisme
 - la place de soi et de l'autre dans la relation
 - communication verbale et non verbale
 - soutenir les interactions sociales et la participation.
- **Structure du langage, modes alternatifs et augmentés de communication.**
- **Adapter l'environnement :**
 - structuration spatio-temporelle, support visuel, accessibilité cognitive.
- **Une approche personnalisée favorisant autonomie et participation sociale.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques. Analyse de cas apportés par les stagiaires.
Mises en situation, jeux de rôles, échanges sur les pratiques.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

COMPORTEMENTS-DÉFIS ET AUTISME

OBJECTIFS

Utiliser les RBPP comme repères pour prévenir et accompagner les comportements-défis.
Comprendre les mécanismes et les fonctions des comportements-défis dans le TSA.
Identifier les facteurs individuels, relationnels et environnementaux qui influencent leur apparition.
Développer une lecture fonctionnelle et systémique des situations.
Prévenir les situations de tension et de crise.
Ajuster sa posture professionnelle et construire des réponses cohérentes en équipe.

CONTENU

- **TSA : particularités sensorielles, cognitives, émotionnelles, relationnelles.**
- **Les comportements-défis :**
 - l'expression d'un besoin, d'une difficulté ou d'un déséquilibre.
- **RBPP : prévention, évaluation, accompagnement.**
- **L'analyse fonctionnelle des comportements-défis :**
 - comprendre les déclencheurs
 - les fonctions du comportement.
 - les facteurs de maintien.
- **Lecture systémique des situations :**
 - personne, environnement, équipe, organisation.
- **Prévenir plutôt que gérer :**
 - l'adaptation de l'environnement
 - la communication
 - l'anticipation et les repères.
- **Les situations de crise :**
 - le repérage des signes précurseurs
 - la désescalade
 - la sécurisation.
- **Les professionnels face aux comportements-défis :**
 - l'impact des émotions sur les attitudes et les prises de décision
 - réguler ses émotions pour maintenir une posture professionnelle ajustée.
- **D'une lecture collective à des réponses cohérentes au sein de l'équipe.**
- **Soutenir autonomie, autodétermination et pouvoir d'agir de la personne.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, RBPP. Mises en situation, études de cas apportés par les participants, exercices pratiques, réflexion collective.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates

du 20 au 22 septembre 2027

Durée

3 jours, soit 28 heures

Prix net par personne

1 250 € hors frais transport, repas, hébergement

Lieu

Biot (06)

Public concerné

Professionnels travaillant auprès de personnes atteintes de TSA

Prérequis

Avoir suivi une formation générale sur l'autisme.
Expérience professionnelle de travail avec l'autisme QCM

Nombre de participants

12 personnes maximum

Formateur

Psychologue, chef de service

Évaluation des acquis

QCM / Attestation fin de formation

COMPRENDRE LES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE HANDICAP

OBJECTIFS

Acquérir des repères sur les différentes situations de handicap.
Comprendre leur impact sur la vie quotidienne et la participation sociale.
Identifier les besoins d'accompagnement et les ressources de la personne.
Adapter sa communication, sa posture et son environnement d'intervention.
Contribuer à un accompagnement favorisant l'autonomie et la participation sociale.

CONTENU

- **Le handicap aujourd'hui : du modèle médical au modèle inclusif**
 - déficience, incapacité, handicap, participation sociale
 - compensation, accessibilité et inclusion
 - de la prise en charge à la participation citoyenne.
- **Repères sur les principales situations de handicap :**
 - moteur, sensoriel, intellectuel, psychique, TND, polyhandicap.
- **Comprendre comment le handicap influence le quotidien :**
 - la cognition, les émotions, les relations et l'autonomie
 - besoins de sécurité, de repères et de reconnaissance
 - vulnérabilités, facteurs de stress, fatigabilité.
- **Quand les difficultés s'expriment autrement :**
 - repli, agitation, anxiété, agressivité, opposition
 - repérer les facteurs de fragilité et les situations de tension
 - comprendre ce qui se joue derrière les comportements observés.
- **Rencontrer la personne au-delà du handicap :**
 - s'ajuster à son rythme, à ses capacités et à ses ressources
 - construire une communication accessible et respectueuse
 - soutenir l'expression des choix et la participation aux décisions.
- **Aider sans remplacer :**
 - favoriser l'autonomie dans les actes du quotidien
 - valoriser les compétences et les ressources de la personne
 - concilier protection, autonomie et pouvoir d'agir.
- **Construire un accompagnement cohérent :**
 - le projet personnalisé comme fil conducteur
 - la coopération avec les proches et les partenaires
 - la complémentarité des regards au sein de l'équipe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail d'analyse à partir de cas présentés par les stagiaires, enrichi par des exercices pratiques et des apports théoriques. Jeux de rôle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 27 au 30 septembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des personnes en situation de handicap
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT

OBJECTIFS

Définir la notion de troubles du comportement.

Identifier et comprendre l'origine de ces troubles et leurs mécanismes.

Dégager les pistes de travail et les outils pratiques facilitant l'accompagnement.

Développer les compétences nécessaires à une relation d'accompagnement adaptée.

CONTENU

- **Les troubles du comportement comme expression de la souffrance psychique et physique.**
- **Les manifestations : le comportement passif-agressif, agressif et auto-agressif.**
- **La relation entre émotions et troubles du comportement.**
- **L'articulation entre parole, pensée et acte - le passage à l'acte.**
- **L'attachement, le sentiment de sécurité, l'angoisse, l'estime de soi et les troubles du comportement.**
- **Explorer et évaluer les réponses les plus adaptées :**
 - l'équilibre entre le cadre et le lien
 - les facteurs favorisant la prévention des troubles du comportement
 - le quotidien et le travail sur les facteurs déclenchants
 - la place de la famille et de l'environnement
 - la cohésion d'équipe garante d'une approche structurante et bienveillante.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques alternés avec l'étude de cas pratiques apportés par les participants. Réflexion et partage d'expériences vécues. Exercices multiples, jeux de rôle.

Formation interactive demandant une implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 6 au 9 décembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des personnes présentant des troubles du comportement
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

PSSM

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Les Premiers Secours en Santé Mentale sont l'aide apportée à une personne en crise ou présentant un début ou une détérioration de trouble de santé mentale. Ils sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle soit apportée, ou jusqu'à la fin de la crise. Ils sont l'équivalent, en santé mentale, des gestes de premiers secours qui apportent une aide physique à la personne en difficulté.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.

Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.

Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale. Développer des compétences relationnelles. Mieux faire face aux comportements agressifs.

Tester et s'approprier un plan d'action de soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.

CONTENU

• **Les représentations de chacun concernant la santé mentale.**

• **Les troubles de santé mentale émergents :**

- dépression
- problèmes d'anxiété
- psychose
- problèmes liés à la dépendance.

• **Les crises en santé mentale :**

- pensées et comportements suicidaires
- attaques de panique
- événements traumatiques
- états sévères de psychoses
- effets sévères liés à l'utilisation d'alcool et de substances toxiques
- conduites agressives.

• **Le soutien initial aux personnes présentant un début ou une détérioration de troubles, ou une crise de santé mentale.**

• **Les compétences relationnelles et la confiance en soi dans l'interaction : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative alternant apports théoriques et études de cas, jeux de rôle et multiples exercices pratiques. Échanges et partage d'expériences.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Manuel des PSSM France (coût 35€ inclus dans le prix de la formation)

Dates

Sur mesure

Durée

2 jours, soit 14 heures

Prix

Sur mesure

Lieu

Dans votre établissement

Public concerné

Professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap et de vulnérabilité

Prérequis

Aucun

Nombre de participants

de 8 à 16 personnes

Formateur

Psychologue, formatrice accréditée PSSM France

Évaluation des acquis

QCM / Attestation de Secouriste en Premiers Secours en Santé Mentale. Attestation fin de formation

LA PERSONNE VIEILLISSANTE : PRÉSENCE ET ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

Comprendre les processus de vieillissement et leurs impacts sur l'accompagnement.
Adapter son accompagnement aux besoins évolutifs de la personne vieillissante.
Ajuster les pratiques professionnelles pour soutenir l'autonomie, l'identité et la qualité de vie.
Favoriser le maintien de l'autonomie, des capacités, de l'inclusion et de la participation sociale.
Développer une communication et une posture relationnelle ajustées.
Prévenir les situations de tension, d'épuisement et d'usure professionnelle.

CONTENU

- **Les principes de base d'une approche constructive du vieillissement.**
- **Vieillesse neurologique : que disent les neurosciences ?**
- **Les caractéristiques du vieillissement pathologique (handicap initial ou dû à l'âge) :**
 - les plans physiologique, psychologique, social.
- **Le projet d'accompagnement : articuler les différents niveaux d'intervention.**
 - ajustement de l'environnement matériel à l'âge/handicap
 - soutenir l'inclusion sociale
 - maintenir les capacités cognitives, sensorielles, et les repères de la personne
 - valoriser l'histoire de vie comme support d'identité et de bien-être
 - soutien affectif : renforcer le lien, la confiance, et la sécurité
 - la communication non-verbale, pilier de la relation.
- **Les approches alternatives pour maintenir et favoriser l'autonomie.**
- **Vieillesse et travail :**
 - fatigabilité, perte d'intérêt, accidents...
 - adaptation du poste de travail ou reconversion professionnelle
 - réorientation de l'accompagnement de la personne.
- **La question de l'agressivité : personnel/personne vieillissante.**
- **Les phénomènes d'usure et la nécessaire distance "pour se récupérer".**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, analyse de cas apportés par les participants. Exercices pratiques, jeux de rôle. Partage d'expérience.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 2 au 4 novembre 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des personnes vieillissantes et en situation de handicap
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue spécialisé en gérontologie
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

ADDICTION, COMPORTEMENT ADDICTIF : REPÉRER, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER

OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes des comportements addictifs, en particulier du point de vue relationnel.
Acquérir des outils d'accompagnement et de prévention.
Connaître la réglementation et les différents dispositifs de prévention et de lutte contre les addictions.

CONTENU

- **Les différentes addictions : cannabis, alcool, réseaux sociaux, jeux vidéo, écrans...**
- **Les conduites à risque et la loi.**
- **Maladie, dépendance, vice, honte, remède... ?**
- **Complexité des dépendances :**
 - aspect multifactoriel de l'étiologie, de la pathologie, et de l'accompagnement
 - le cercle infernal de l'addiction.
- **Neurobiologie des addictions.**
- **Devenir addict et participer au maintien de la dépendance :**
 - la dynamique intra psychique
 - la co-dépendance
 - la scène familiale
 - les croyances culturelles.
- **Que proposer ?**
 - les signes précurseurs
 - l'ambiguïté de la demande d'aide
 - les pièges à éviter
 - les rechutes
 - les spécificités d'accompagnement : jeunes addicts, personnes présentant des troubles psychiques
 - les modalités de prise en charge et de positionnement : cures, traitements médicamenteux, groupes d'entraide, thérapies...
- **La portée du travail en réseau : partenaires, prévention, coordination.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant l'échange d'expériences enrichie par des apports théoriques et méthodologiques. Analyse des situations rencontrées par les participants dans la prise en charge quotidienne des personnes en difficulté, dépendantes. Jeux de rôle et exercices.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates

du 8 au 10 septembre 2027

Durée

3 jours, soit 21 heures

Prix net par personne

1 250 € hors frais transport, repas, hébergement

Lieu

Biot (06)

Public concerné

Professionnels travaillant auprès des personnes ayant des troubles addictifs

Prérequis

Aucun

Nombre de participants

12 personnes maximum

Formateur

Psychologue, spécialiste en traitement des conduites addictives

Évaluation des acquis

QCM / Attestation fin de formation

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

OBJECTIFS

Découvrir la relation bio-psycho-sensorielle entre le corps et la façon de s'alimenter.

Identifier les différentes habitudes alimentaires.

Repérer et comprendre les troubles du comportement alimentaire et les restrictions cognitives.

Connaître les émotions qui influencent l'alimentation et apprendre à les accueillir.

Se réconcilier avec son corps pour reconnaître ses besoins, "manger en paix".

CONTENU

- **L'alimentation équilibrée (bases et recommandations).**
- **Les habitudes alimentaires : représentations culturelles, familiales, personnelles.**
- **Les sensations alimentaires : faim, satiété, rassasiement.**
- **Les différentes sortes de faim :**
 - faim de l'estomac, de l'esprit, des sens...
- **Les dimensions de la fonction alimentaire (besoin, plaisir, symptôme).**
- **Les troubles du comportement alimentaire :**
 - anorexie, boulimie, compulsions, grignotage pathologique, phobies alimentaires...
- **Les émotions et leur place dans le comportement alimentaire.**
- **L'alimentation en pleine conscience et ses bienfaits :**
 - retrouver le plaisir d'avoir faim, de manger, et d'être rassasié
 - la représentation du corps : se réconcilier avec son image et retrouver le plaisir de se regarder dans le miroir
 - l'acceptation de soi : s'accueillir avec bienveillance.
- **La prise en charge pluridisciplinaire :**
 - accompagnement personnalisé à la prise en charge nutritionnelle
 - importance de l'équipe et des compétences de chacun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, alternance d'apports théoriques et de travail en petits groupes. Échanges entre les stagiaires. Jeux de rôle et exercices. Analyse de cas.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 13 au 15 décembre 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des personnes présentant des troubles du comportement alimentaire
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

SEXUALITÉ ET VIE AFFECTIVE DE L'ADULTE EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

Reconnaître la vie affective et sexuelle comme une dimension essentielle de la personne.

Comprendre les besoins et les difficultés de la vie affective et sexuelle.

Dépasser les représentations pour mieux accompagner.

Développer une posture professionnelle respectueuse des droits, de l'intimité et de la singularité de chacun.

Faire de l'institution un lieu où protection et liberté peuvent coexister.

CONTENU

• La vie affective et sexuelle : regarder la personne autrement

- développement affectif, relationnel et sexuel
- statut d'adulte, rôles sociaux, passe-temps, plaisir.

• Derrière les comportements, une vie :

- se rencontrer, créer le lien, construire une relation
- auto-érotisme, désir amoureux, place du corps, intimité
- consentement, respect de l'autre et des limites
- solitude, frustration, dépendance affective
- vulnérabilité, violences sexuelles et situations d'emprise.

• La sexualité entre tabou et droit :

- société, famille, établissement, professionnels
- quand les représentations font obstacle à l'accompagnement
- inquiétudes parentales : le dialogue avec la famille.

• Comment parler de vie affective et de sexualité ?

- accueillir questions, émotions et inquiétudes sans jugement
- la juste place entre écoute, accompagnement et protection
- créer un espace de parole respectueux et sécurisant.

• Accompagner le choix de parentalité :

- désir d'enfant et conséquences de la parentalité
- contraception : usager, famille, institution.

• Le projet institutionnel et la sexualité :

- repères éthiques, juridiques et responsabilités
- penser ensemble les permissions, limites et interdits
- l'intimité de jour et l'intimité de nuit
- construire une culture institutionnelle où liberté, protection et responsabilité coexistent.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, réflexion et analyse autour de la pratique professionnelle, jeux de rôle, exercices, études de cas.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 13 au 15 septembre 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap et de vulnérabilité
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

AGRESSIVITÉ ET VIOLENCE : ÉNERGIE DÉSTABILISANTE OU MOBILISATRICE

OBJECTIFS

Comprendre la fonction, les mécanismes et les facteurs déclenchants de l'agressivité.

Identifier le comportement agressif et ses signaux avant-coureurs.

Apprendre à gérer sa propre peur comme élément clé de réponse à l'agressivité.

Développer des compétences relationnelles pour prévenir ou faire face à une situation de violence.

CONTENU

• Agressivité et violence : fonctions, mécanismes et facteurs déclenchants

- les besoins existentiels : sécurité, reconnaissance, réalisation de soi
- recherche compensatoire identitaire
- évacuation des tensions
- décharge émotionnelle de la frustration
- mode de communication défensive et/ou de domination.

• Expressions d'agressivité et signaux précurseurs.

• Le processus réactif danger/peur :

- l'émotion : mécanisme Bio logique
- la peur : réaction fondamentale de survie de l'organisme
- avoir peur ou devenir la peur ?
- inhibition de la réponse créative due à la peur panique.

• Mobilisation des ressources personnelles :

- comportement somatique : notion de retour à soi
- le lien émotion/respiration
- le centre refuge
- l'accueil actif de ses propres émotions
- renouer avec ses ressources.

• Les outils relationnels pour désamorcer ou ne pas induire une situation de violence :

- les stratégies d'anticipation :
 - . le vécu partagé
 - . création d'une relation nourrissante Sécurité-Reconnaissance
- le geste et la parole apaisants pour soi, pour l'autre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant apports théoriques, échanges et études de cas, jeux de rôle, exercices pratiques.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 6 au 9 décembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout personnel
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue, éducateur spécialisé
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'ACCOMPAGNEMENT APRÈS UN TRAUMATISME : DE LA CASSURE AU LIEN

OBJECTIFS

Comprendre les conséquences psychologiques d'un événement traumatique.
Identifier les manifestations post-traumatisme afin d'ajuster son accompagnement.
Donner du sens aux réactions et aux comportements des personnes traumatisées.
Adapter une posture favorisant un accompagnement sécurisant et soutenant.

CONTENU

- **Comprendre le traumatisme et son impact psychologique :**
 - les différents types de traumatismes
 - répercussions émotionnelles, cognitives, comportementales, sociales
 - vécu psychologique de la personne et de son entourage
 - stress aigu, trouble de stress post-traumatique (TSPT).
- **Les réactions de la personne traumatisée :**
 - les mécanismes neurobiologiques du psychotraumatisme
 - les stratégies de survie : fuite, lutte, sidération, soumission
 - mémoire traumatique, fenêtre de tolérance et capacités de régulation.
- **Donner du sens aux comportements post-traumatiques :**
 - complexité et ambivalence des comportements
 - la dissociation, l'évitement et l'hypervigilance
 - les expressions de stratégies de survie et d'adaptation.
- **Construire un accompagnement sécurisant : de la cassure au lien**
 - spécificité de l'accueil et de l'écoute de la personne traumatisée
 - évaluation de l'urgence de l'intervention
 - prévention de la retraumatisation
 - restaurer le sentiment de sécurité et le pouvoir d'agir
 - favoriser une relation sécurisante respectant le rythme de la personne
 - reconstruire le lien à soi et aux autres, et le processus de résilience
 - la place de la justice restaurative dans le processus de reconstruction.
- **La posture professionnelle face à la vulnérabilité de la victime :**
 - résonance émotionnelle, empathie, identification, rejet, déni
 - l'équipe comme espace de soutien, d'élaboration et de régulation
 - préserver sa disponibilité relationnelle dans la durée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Démarche pédagogique basée sur l'alternance d'échanges, d'apports théoriques et de jeux de rôle. Analyses de cas.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 15 au 18 mars 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels accompagnant les personnes victimes d'un traumatisme
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LE DEUIL : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE

OBJECTIFS

Connaître les étapes du deuil et les émotions qui les accompagnent.

Identifier les éléments favorisant le processus de deuil.

Développer ses qualités et ses compétences pour accompagner l'autre dans l'épreuve de la maladie et de la mort.

Gérer son propre vécu émotionnel pour rester aidant et offrir une qualité de présence et d'écoute.

Connaître les textes de lois sur les soins palliatifs.

CONTENU

• **Regards sur la mort à travers le temps ; attitudes dominantes.**

• **La maladie et le processus de deuil :**

- processus psychologique de la maladie : le lien corps-esprit
- reconnaître la douleur et favoriser son expression
- les étapes du deuil : repérer et accueillir les différentes émotions
- quand le deuil ne se fait pas : deuils pathologiques
- quand le deuil est fait : de l'intégration de l'impermanence à la résilience.

• **La relation à la personne en fin de vie et l'accompagnement :**

- les besoins psychologiques et les signes de reconnaissance
- le soutien moral : l'écoute, le silence, la parole, le toucher
- l'accompagnement des résidents face au décès d'un autre résident
- l'aide à l'entourage et le développement d'un réseau de soutien.

• **Les éducateurs/soignants face à la mort :**

- leur rôle, leurs difficultés, leurs besoins, leurs émotions
- les conditions nécessaires à un accompagnement authentique.

• **Textes de lois sur les soins palliatifs.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. Échanges et partages d'expériences vécues par les participants. Exercices pratiques, mises en situation, jeux de rôle.

Cette formation demande une forte implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 31 mai au 3 juin 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels accompagnant les personnes en fin de vie
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA PORTÉE THÉRAPEUTIQUE DE L'ACTE ÉDUCATIF

OBJECTIFS

Développer une prise en charge globale conjuguant accompagnement éducatif et approche de soins.
Adopter une posture éducative favorisant un accompagnement bienveillant, structurant, et réaliste.
S'approprier les outils d'une méthodologie intégrative afin d'augmenter la portée de l'acte éducatif.

CONTENU

- **L'éducatif et le thérapeutique :**
 - objectifs, fonctions, outils et champs d'application respectifs.
- **Comment l'acte éducatif peut-il avoir une portée thérapeutique ?**
 - quand l'acte est pensé et proposé dans un cadre réaliste et réalisable
 - quand l'acte s'inscrit dans le temps, la permanence et la répétition
 - quand l'acte est posé pour étayer, faire écho, induire une réaction
 - quand l'acte respecte la singularité de la personne
 - quand l'acte a une portée institutionnelle.
- **La vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la personne :**
 - problème, limites, ressources, environnement
 - faire émerger les ressources uniques de chaque personne
 - la complémentarité des fonctions et des rôles.
- **Cadre d'intervention et notion de contrat :**
 - différencier les symptômes du problème
 - créer un espace pour accompagner la personne de l'état problème à l'état désiré.
- **Cerner, définir, comprendre, gérer et s'appuyer sur les enjeux relationnels et affectifs liés à toute relation d'aide.**
- **Les implications émotionnelles : ne sommes-nous qu'éducateurs ?**
 - transfert et contre-transfert
 - projection
 - identification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques. Étude de cas à partir de situations concrètes apportées par les participants, échanges et partages à partir de ces expériences. Exercices pratiques, jeux de rôle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 26 au 29 avril 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel éducatif et soignant, travailleurs sociaux
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

RECONNAÎTRE ET PRENDRE EN CHARGE LA CRISE SUICIDAIRE

OBJECTIFS

Repérer et évaluer l'attitude suicidaire afin de mieux la prévenir.

Acquérir et développer des outils pratiques pour réduire le risque du passage à l'acte.

Améliorer la prise en charge des personnes en souffrance psychique et de leur famille.

CONTENU

- Les étapes de la crise suicidaire et les symptômes observés.
- Évaluation du potentiel suicidaire : risque, urgence, danger ?
Grille d'évaluation.
- Identifier les facteurs de risque et de protection associés à l'émergence d'une crise suicidaire :
 - facteurs biographiques et psychopathologiques
 - caractéristiques favorisant le passage à l'acte dans la crise suicidaire.
- Principe de base de l'intervention au cours d'une crise suicidaire : de l'implication relationnelle à la décision de soins.
- Comment désamorcer une crise suicidaire avant la phase aiguë ou le passage à l'acte ?
- Modalités de prise en charge et travail de partenariat en situation de crise.
- Suivi après la crise suicidaire : le rôle de l'entourage.
- Accompagner les familles dans le processus de deuil.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques en alternance avec analyses et études des cas vécus par les participants, échange et partage à partir de ces expériences. Jeux de rôle, exercices.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 3 au 5 mai 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels accompagnant des personnes ayant fait une tentative de suicide
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA JUSTE DISTANCE ET L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la juste distance dans la relation d'accompagnement.
Développer une posture professionnelle conciliant engagement, responsabilité et discernement.
Ajuster son implication relationnelle au service de l'autonomie et de la singularité de la personne.
Prévenir les dérives relationnelles susceptibles d'altérer la qualité de la relation.

CONTENU

- **Qu'est-ce que la relation et qu'est-ce que la relation d'accompagnement ?**
 - acceptation positive, authenticité, empathie, protection.
- **L'engagement professionnel :**
 - de la relation réactionnelle à la relation intentionnelle
 - empathie versus compassion, responsabilité versus symbiose.
- **La distance professionnelle, pour quoi faire ?**
 - garantir la singularité et l'autonomie de chacun
 - maintenir un cadre sécurisant et contenant
 - réguler l'implication émotionnelle
 - préserver les capacités d'analyse et de discernement
 - favoriser la coopération avec l'équipe
- **L'affect et la résonance émotionnelle dans la relation d'aide :**
 - l'être différencié et l'être individualisé
 - gérer ses émotions : les accueillir et en faire des alliées.
- **Les contaminations de l'espace relationnel :**
 - confusion des rôles, exigences inadaptées, obligation de résultat, fusion ...
- **Comment créer la bonne proximité relationnelle ?**
 - le cadre de référence de chacun : les positions perceptuelles
 - poser un cadre réaliste et réalisable
 - prendre la responsabilité de ses besoins et de ses limites
 - distinguer l'empathie de ses faux amis
 - communication et relation d'aide : leviers, obstacles
 - conjuguer émotions et professionnalisme.
- **Le travail en équipe garant de l'équilibre entre engagement et distance.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques alternés avec l'étude de cas pratiques, exercices de groupe, et partages d'expériences vécues entre participants. Jeux de rôle. Cette formation demande une forte implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 10 au 13 mai 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel éducatif et soignant, travailleurs sociaux
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LE CORPS DANS LA RELATION ET LA RELATION AU CORPS

OBJECTIFS

Développer une conscience du rôle du corps dans la communication et la relation professionnelle.

Comprendre l'influence des attitudes corporelles sur la communication et la relation.

Repérer les besoins de distance, de proximité et les limites relationnelles afin d'ajuster sa posture.

Adapter sa pratique aux modifications du rapport au corps liées à la vulnérabilité, au handicap, à la maladie ou au vieillissement.

CONTENU

- **La représentation de son propre schéma corporel et la perception du corps de l'autre :**
 - identification corporelle
 - être présent - être transparent
 - distorsion de perception entre le corps réel et sa représentation.
- **Le lien entre expérience vécue, sensations corporelles et réactions émotionnelles.**
- **Notions de distance : sociale, personnelle, intime et subjective.**
- **Phénomènes d'imitation pendant le développement de l'enfant.**
- **La synchronisation : communiquer en adaptant son attitude corporelle à l'autre.**
- **Explorer nos attitudes et ce qu'elles disent de nous :**
 - la structure caractérielle.
- **Lire ce que les autres expriment au travers de leur attitude corporelle.**
- **L'enracinement : s'appuyer sur ses sensations corporelles pour retrouver de la stabilité émotionnelle.**
- **Modification du rapport au corps suivant les situations : maladie, hospitalisation, troubles psychiques, vieillissement, adolescence...**
 - toucher l'autre, quelles conséquences pour lui et pour la relation ?
 - qu'est-ce que cela nous fait de toucher et d'être touché, et pourquoi ?
 - quelles attitudes adopter ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, jeux de rôle.

Échanges et partages autour de nombreuses mises en situations. Analyse de cas apportés par les participants.

Cette formation demande une forte implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 27 au 30 septembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap et de vulnérabilité
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

SANTÉ ET TRAVAIL DE NUIT

OBJECTIFS

Connaître la législation sur le travail de nuit.
Clarifier la spécificité du travail de nuit.
Évaluer les charges physiques et psychiques du travail de nuit.
Organiser son sommeil et ses temps de repos.
Mieux vivre le travail de nuit dans son organisation personnelle.
Répondre aux phénomènes d'angoisse et à leur amplification nocturne.

CONTENU

- **Définition du travail de nuit selon les textes législatifs.**
- **Les fonctions et la structure du sommeil.**
- **Le rythme biologique et social.**
- **Comprendre et mieux réagir face aux troubles du sommeil :**
 - agitation, insomnie, déplacements, cauchemars...
- **La relation d'aide en travail de nuit :**
 - réflexion sur les situations rencontrées.
- **Combien de temps peut-on travailler la nuit ?**
 - syndrome de désynchronisation - désadaptation
 - manque de sommeil et fatigue chronique
 - répercussions sur la famille et la vie sociale.
- **Rendre le travail de nuit plus confortable :**
 - organisation professionnelle et personnelle
 - comment garder un équilibre personnel ?
 - rôle des "somnialements" et hygiène de vie.
- **La coordination de la prise en charge jour/nuite :**
 - intégration du personnel de nuit au sein d'une équipe pluridisciplinaire
 - pour une prise en charge cohérente.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques. Analyse de cas apportés par les participants. Exercices pratiques, jeux de rôle, échanges et partages autour des expériences professionnelles de chacun.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 8 au 10 novembre 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels concernés par le travail de nuit
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Consultant
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL : PRÉSERVER SON ENGAGEMENT ET SA SANTÉ

OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes qui conduisent à l'épuisement professionnel.
Identifier les facteurs d'usure liés à la personne, aux relations de travail et à l'organisation.
Repérer les signes de fragilisation chez les professionnels et les équipes.
Développer des repères pour prévenir et faire face aux situations d'épuisement professionnel.

CONTENU

• Pourquoi des professionnels engagés finissent-ils parfois par s'épuiser ?

- stress, stress chronique et burn-out
- engagement, responsabilité et idéal professionnel
- les spécificités des métiers de l'accompagnement.

• Ce qui use dans la durée :

- surcharge, perte de sens, manque de reconnaissance
- conflits de valeurs et injonctions contradictoires
- confrontation répétée à la souffrance, à la vulnérabilité et aux limites de l'action.

• Reconnaître les signes avant la rupture :

- fatigue, désengagement, irritabilité, repli
- perte d'élan, sentiment d'impuissance ou d'inefficacité
- signes de fragilisation chez les professionnels et dans les équipes.

• Préserver son engagement sans s'épuiser :

- trouver la juste implication
- reconnaître ses limites et mobiliser ses ressources
- soutien entre collègues, coopération et espaces de régulation.

• Faire face à une situation d'épuisement professionnel :

- accueillir et accompagner une personne en difficulté
- ajuster l'organisation et les conditions de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

À partir des situations apportées par les participants, la formation alterne analyse de pratiques, partage d'expérience, réflexion collective et apports ciblés. Exercices, jeux de rôle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 28 au 30 juin 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout public
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA RELATION D'AIDE : ENTRE ENJEUX DE POUVOIR ET DIGNITÉ

OBJECTIFS

Rendre visible les enjeux à l'œuvre dans une relation d'aide ou éducative.
S'approprier les vertus du modèle de la réciprocité comme base de la relation d'aide.
Savoir instaurer une relation coopérative avec l'utilisateur.

CONTENU

- **La relation d'aide : une mission définie par un projet sociétal d'accompagnement à l'autonomie.**
- **Évolution des approches : éduquer, soutenir, aider, accompagner...**
- **La place du professionnel : l'aide, exercice d'un pouvoir ?**
- **La place de l'utilisateur : l'aide, assignation asymétrique, perte ou absence de dignité ?**
- **La relation d'aide :**
 - un contrat, une injonction ?
 - assujettissement, non réciprocité, asymétrie, infantilisation induite.
- **Le don et le contre-don : l'art de recevoir, donner et rendre de façon réciproque et proportionnée.**
- **Quelle éthique ?**
 - la dignité : mettre en œuvre sa qualité de Sujet
 - la dignité : un objectif thérapeutique
 - la dignité : la restauration de celle-ci, une direction pour le professionnel.
- **Comment favoriser l'instauration d'une dignité partagée au travers du modèle don/contre don dans une relation d'accompagnement.**
- **Les stratégies stimulantes :**
 - mobiliser ressources et compétences
 - la question ouverte
 - l'accueil du potentiel soutenu par une posture bienveillante
 - la co construction du projet personnalisé de l'utilisateur
 - l'attention à la relation érigée comme contre-pouvoir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique enrichi par une pédagogie active : études de cas, exercices pratiques, jeux de rôle, échanges et partages autour des expériences professionnelles de chacun.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

LA PLACE DE L'AFFECTIVITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

Accroître la compréhension et la gestion de l'affectivité liée à toute relation.

Prendre du recul et analyser les modes relationnels en jeu dans l'accompagnement.

Promouvoir ses ressources et s'appuyer sur sa résonance personnelle face à la vulnérabilité de l'autre.

Développer des compétences pour faire face aux situations critiques et préserver la qualité de son engagement relationnel.

CONTENU

- **L'affectivité : l'évolution des pratiques**
 - de la relation réactionnelle à la relation intentionnelle
 - la résonance et la synchronisation émotionnelles
 - y a-t-il une bonne et une mauvaise affectivité ?
- **Tirer parti de son affectivité dans la relation professionnelle :**
 - les sentiments authentiques et l'empathie
 - la juste distance émotionnelle avec l'autre
 - les émotions, guides de l'accordage émotionnel.
- **Le passé et le futur dans le présent : les contaminations**
 - les sentiments parasites (culpabilité, compassion, ...)
 - les sentiments élastiques et le débordement émotionnel
 - toute-puissance, perfectionnisme, infaillibilité, pensée binaire...
 - les méconnaissances et le déni dans la relation.
- **La recherche de l'équilibre dans sa pratique professionnelle :**
 - empathie et compassion
 - responsabilité et symbiose
 - protection et distance
 - contenance et agressivité
 - structure et rigidité.
- **Les garde-fous nécessaires :**
 - accepter sa vulnérabilité et se faire l'allié de ses émotions
 - un cadre de travail défini par le Projet Personnalisé
 - l'importance du relais et du travail en équipe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques mis en pratique par de nombreux exercices, partage d'expérience, mises en situation au travers de jeux de rôle et d'études de cas. Formation demandant une implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 20 au 23 septembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout personnel
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LE RÔLE DE L'ÉDUCATEUR RÉFÉRENT

OBJECTIFS

Clarifier les missions, le rôle, les responsabilités et le périmètre d'intervention de l'éducateur référent.
Construire une référence éducative garantissant la cohérence et la continuité de l'accompagnement.
Coordonner le Projet Personnalisé avec la personne accompagnée, l'équipe, la famille et les partenaires.
Développer une posture professionnelle alliant engagement relationnel, discernement et prise d'initiative.
Renforcer ses compétences en accompagnement de qualité, en communication, coordination, et animation de la coopération pluridisciplinaire.

CONTENU

- **La définition de la référence éducative :**
 - la cohérence et la continuité de l'accompagnement éducatif
 - la vision globale et systémique de la référence
 - le repère entre l'équipe et la personne accompagnée
 - le coordinateur des actions en relation avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires extérieurs, famille incluse
 - l'éthique et le cadre de référence (loi 2002, 2005).
- **Le champ de sa fonction et de ses compétences :**
 - les responsabilités, l'interlocuteur privilégié de la personne
 - l'équilibre entre lien et engagement - trouver l'espace juste
 - l'adaptation constante de l'action éducative :
 - . garante de l'élaboration du Projet Personnalisé
 - . moteur de réflexion
 - . prise d'initiative, prise de risques.
- **Le quotidien de l'éducateur référent :**
 - l'écoute, l'observation, l'évaluation, la prise de décision
 - la transmission d'informations (verbale, écrite)
 - la rédaction de documents
 - l'organisation et l'animation des réunions.
- **Cultiver son assertivité et ses capacités de communication :**
 - le dialogue tripartite (personne en charge, parent, équipe...)
 - l'empathie, les 3 P (protection, permission, puissance)
 - le transfert et le contre-transfert
 - l'intelligence collective.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques. Analyses de cas apportés par les participants, échanges autour de nombreuses mises en situation, partages d'expériences. Exercices pratiques, jeux de rôle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

CRÉATION DE PROJETS INNOVANTS

OBJECTIFS

Promouvoir l'innovation dans la construction des projets institutionnels et éducatifs.
S'approprier une méthodologie de création de projets innovants.
Favoriser l'émergence de l'identité d'un pôle, d'une équipe.

CONTENU

- Qu'est-ce qu'un projet ? Que signifie innovation ?
- La culture au service de l'intégration et de l'innovation.
- Les conditions favorables à l'innovation.
- Les processus d'innovation collective.
- Exemples de projets innovants et concluants.
- La démarche systémique d'un projet innovant.
- Aller plus loin et plus haut.
- Changer nos représentations et nos normes d'action.
- Parcourir le monde pour innover ensemble.
- L'innovation au service du budget.
- L'engagement et la politique.
- Les différents outils pour innover les pratiques.
- L'IA au service de l'innovation : les apports et limites dans la conception de projet.
- Le «No limit» pour des gens heureux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Articulation permanente avec le terrain pour assurer l'engagement et la compréhension de chacun.
Nombreux jeux de rôle, études de cas et mises en situation provenant du professionnel pour favoriser une participation active. Travail en sous-groupe.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 20 au 22 septembre 2027
Durée
3 jours, soit 21 heures
Prix net par personne
1 250 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Directeurs, chefs de service, chefs d'équipe et professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

OBJECTIFS

Comprendre les fondements de la bientraitance et leur traduction dans les pratiques quotidiennes.
Renforcer le respect des droits, de la dignité et de l'autodétermination des personnes accompagnées.
Identifier les facteurs favorisant la bientraitance dans les accompagnements et les organisations.
Repérer les signaux de maltraitance et les situations à risque.
Développer une culture collective de vigilance, de protection et d'amélioration continue.

CONTENU

- **La bientraitance : repères éthiques et recommandations HAS.**
- **Réagir avec bientraitance :**
 - notion de mission et de sens donné à l'accompagnement
 - entre autonomie et dépendance : chercher l'équilibre entre soutien, protection et respect de l'autonomie
 - le respect de la dignité, l'intégrité, l'intimité, la participation, les choix, l'autodétermination ... au travers des gestes du quotidien
 - posture professionnelle : trouver la juste implication face à la vulnérabilité de l'autre.
- **Ressources et dynamiques institutionnelles :**
 - la bientraitance, fil conducteur du Projet d'Établissement et du Projet Personnalisé
 - le rôle protecteur et régulateur du travail en équipe
 - la réflexion continue sur l'éthique des professionnels
 - une politique d'information pour des professionnels et des publics.
- **Complexité de la situation de maltraitance :**
 - les différentes formes de maltraitance et leurs conséquences.
 - les facteurs de risque et les situations sensibles.
- **Plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance :**
 - le repérage des signaux faibles et des situations préoccupantes
 - les conduites à tenir : protection, transmission, alerte et signalement
 - le traitement collectif des situations et l'amélioration continue des pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active alternant apports théoriques et réglementaires, analyses de situations professionnelles, échanges d'expériences, exercices pratiques et co-construction d'outils directement transférables dans le quotidien professionnel.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 5 au 8 avril 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des personnes en situation de vulnérabilité
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'ÉCRIT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL

OBJECTIFS

Connaître les principes juridiques et éthiques encadrant les écrits professionnels.
Analyser, mesurer, et apprécier les enjeux de la place et de la fonction de l'écrit dans l'exercice professionnel.
Développer ses capacités à formuler ses idées de façon précise, concise, synthétique, adaptée à ses objectifs.
Apprendre à utiliser l'écrit comme outil de communication essentiel dans le travail social.

CONTENU

- **La place et la fonction de l'écrit dans la vie professionnelle :**
 - le contexte législatif : loi du 2 janvier 2002, droits de l'usager et obligations de moyens de l'intervenant
 - les RBPP de la HAS
 - écrits et conditions particulières de l'exercice professionnel, déontologie et responsabilité professionnelle
 - IA : opportunités, limites, vigilance, éthique.
- **Les règles de la communication et leur impact sur l'écriture :**
 - subjectivité, perception, sens apparent et caché du message, choix des mots...
 - parvenir à plus d'objectivité et de distance.
- **Connaître les circuits d'information :**
 - qui peut transmettre quoi à qui, où, quand et comment ?
 - le passage de l'oral à l'écrit.
- **L'organisation et la méthodologie de l'écrit :**
 - inventaire et typologie des écrits professionnels
 - structuration de la pensée et raisonnement logique
 - structure de l'écrit : forme, fond.
- **Sensibilisation à la méthode FALC.**
- **L'écrit, support de continuité et de coordination de l'accompagnement.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et réglementaires illustrés par des exemples issus du travail social. Analyse d'écrits professionnels apportés par les participants. Exercices de rédaction, de reformulation et de synthèse. Études de cas et mises en situation.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 21 au 24 juin 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel concerné par l'écrit professionnel
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue, chef de service
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

CONDUIRE EFFICACEMENT UN ENTRETIEN

OBJECTIFS

Explorer le processus de la communication et son potentiel relationnel.
Susciter la motivation et la participation dynamique de la personne accompagnée en mobilisant ses ressources et ses potentialités.
Optimiser le contenu de l'entretien et la gestion de la relation.
Maîtriser les différentes techniques d'entretien.
Articuler l'entretien et le projet personnalisé.

CONTENU

- **La déontologie de la relation d'aide.**
- **Les différents types d'entretien.**
- **Définir l'objectif de l'entretien : distinguer la plainte et la demande.**
- **Les techniques d'entretien :**
 - les questions ouvertes, les questions fermées
 - le silence, la reformulation
 - la communication verbale et non verbale
 - le processus et le contenu
 - définir et différencier : la situation difficile, le problème, l'objectif
 - gérer la durée de l'entretien et y mettre fin de façon constructive.
- **La place des émotions pendant l'entretien : la juste implication**
 - extérioriser les émotions de façon adaptée
 - distinguer l'empathie de ses faux amis
 - la gestion des émotions et la juste implication.
- **Comment utiliser de façon porteuse les parasitages de la communication ?**
 - passivité apparente et cachée
 - phénomènes de « disque rayé » et de miroir
 - plainte, impuissance, fatalité, reproche, résistance, agressivité
 - les obstacles les plus fréquents à l'écoute d'autrui.
- **L'analyse du contenu de l'entretien :**
 - les grilles d'analyse du contenu
 - les niveaux de prise de conscience/méconnaissance
 - le sens de ce qui est dit et de ce qui n'est pas dit.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques mis en pratique par de nombreux exercices, partage d'expérience, mises en situation au travers de jeux de rôle et d'études de cas.
Formation demandant une implication personnelle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates

du 27 au 30 septembre 2027

Durée

4 jours, soit 28 heures

Prix net par personne

1 360 € hors frais transport,
repas, hébergement

Lieu

Biot (06)

Public concerné

Professionnels travaillant
auprès de personnes en
situation de handicap et de
vulnérabilité

Prérequis

Aucun

Nombre de participants

12 personnes maximum

Formateur

Psychologue

Évaluation des acquis

QCM / Attestation fin de
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE : DE L'ÉLABORATION À LA RÉALISATION

OBJECTIFS

Savoir construire un projet professionnel et personnel.

S'approprier les outils d'élaboration du projet professionnel et de sa réalisation.

Comprendre les mécanismes sous-jacents aux choix d'une orientation.

Explorer ce qui anime la personne.

CONTENU

• Le concept de projet :

- la notion de projet professionnel
- la personne actrice de son projet
- le projet professionnel : un atout du projet individualisé
- les différents modèles d'élaboration.

• De l'élaboration à l'insertion professionnelle :

- construction d'un livret projet professionnel
- les tests d'orientation, la législation qui les régit
- connaissance du marché du travail
- image réaliste et degré de réalisation
- techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien, valorisation du parcours.

• Les différentes étapes d'élaboration en groupe ou en individuel :

- détecter les attentes de la personne, ses valeurs
- faire émerger les motivations, les ressources et les connaissances
- savoir-faire, potentialités et aires de transférabilité
- faisabilité au regard des différents paramètres et du marché du travail
- formaliser un projet professionnel : sa validation
- réaliser un plan d'action et des plans de secours
- valoriser le parcours et le potentiel de la personne
- utiliser le groupe comme miroir de personnalité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques. Analyses de cas, mises en situation, échanges et partages d'expériences. Exercices pratiques, jeux de rôle.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 31 mai au 3 juin 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels concernés par l'accompagnement du public dans l'insertion sociale et professionnelle
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Consultant en insertion
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LE PROJET PERSONNALISÉ : CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE

OBJECTIFS

Apprendre à construire et à conduire des Projets Personnalisés.

Accompagner la personne dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet.

Développer un cadre de réflexion et une marche à suivre concrète afin que le Projet Personnalisé soit un outil adapté à l'évolution de chacun.

CONTENU

• L'approche théorique et professionnelle :

- le Projet Personnalisé et les pratiques sociales (la loi de 2002)
- Projet d'Établissement et Projet Personnalisé
- le référentiel du Projet Personnalisé
- les acteurs du projet : ressources, niveau de motivation, notion de contrat
- la théorie des systèmes et de la communication : recueil, analyse et exploration des informations.

• Les étapes du projet :

- évaluation de la problématique : difficultés, réussites de la personne, du système familial, domaines de vie concernés
- détermination du projet : sa finalité, ses buts et domaine du changement choisi
- élaboration de la stratégie : détermination de plans d'action, repérage des avantages et inconvénients
- recherche de synergie entre le Projet d'Établissement et les plans d'action
- choix du plan d'action : respect de "l'écologie" de la personne
- mise en œuvre de la stratégie : détermination et réalisation d'objectifs opérationnels, définition des moyens
- évaluation :
 - . centrée sur la personne : acquisition de nouveaux savoirs et savoir-faire, niveau d'accroissement de l'estime de soi
 - . centrée sur la situation : niveau d'atteinte des objectifs réalisés et des moyens utilisés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et outils méthodologiques. Travail autour d'exemples concrets apportés par les participants. Échanges et partages d'expériences, mises en situation et exercices pratiques.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 30 mars au 2 avril 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel éducatif et soignant, travailleurs sociaux
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue, chef de service
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR D'AGIR

OBJECTIFS

Concevoir et mettre en place un accompagnement favorisant l'autodétermination et le pouvoir d'agir de l'usager. Faire le lien entre l'évolution du cadre légal du vivre ensemble et le principe d'autodétermination.

CONTENU

- **L'autodétermination comme ligne directrice de l'accompagnement :**
 - qu'est-ce qu'accompagner ?
 - d'une posture de sachant à la posture d'accompagnant
 - définition, origine, composantes, mécanismes, limites.
- **La promotion de la personne comme Sujet :**
 - les étapes du processus d'individuation
 - une construction dans l'interaction
 - l'importance de la famille et de l'environnement
 - l'autodétermination au quotidien : besoins, capacités, choix, décisions.
- **L'autodétermination et le pouvoir d'agir en institution :**
 - un processus de co-construction
 - méthodologie de l'accompagnement à l'autodétermination :
 - . analyse des situations complexes
 - . outils de stimulation de la motivation
 - . évaluation des risques et des limites
 - . planification des actions
 - place de l'autodétermination dans le Projet d'Établissement et le Projet Personnalisé :
 - . mise en place d'un contexte propice
 - . l'autodétermination comme moteur d'évolution des pratiques professionnelles
 - enjeux et questionnements éthiques :
 - . les dilemmes moraux : entre autonomie et sécurité, liberté et normes sociales...
 - . les points sensibles : parentalité, sexualité, soins, fin de vie...
- **Une réflexion continue sur les ressources et les freins des professionnels et de la dynamique institutionnelle.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et mise en pratique des notions abordées durant la formation. Travail de groupe à partir des expériences professionnelles de chacun, jeux de rôle, exercices pratiques.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 22 au 25 novembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 360 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Professionnels travaillant auprès des personnes en situation de vulnérabilité
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Psychologue
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA MUSIQUE COMME OUTIL THÉRAPEUTIQUE

OBJECTIFS

Saisir la portée de la musicothérapie.

Expérimenter les diverses approches et les divers outils.

Comment créer une dimension thérapeutique de groupe et individuelle.

Trouver sa propre structure d'une séance de musicothérapie.

Renouveler sa créativité à chaque séance.

Faire émerger la réflexion autour du bien-être des personnes en difficulté.

CONTENU

- **La musicothérapie : origines, portée, applications.**
- **Création, communication, bien-être...**
- **Rythme, mélodie, harmonie : les fondamentaux de la musique.**
- **Les techniques psychomusicales : active et réceptive.**
- **L'improvisation, une communication à faire naître :**
 - libre et dirigée
 - ex nihilo, création spontanée, composition
 - "Jeu, Écoute, Analyse".
- **La voix, l'instrument prépondérant de la relation.**
- **Création d'un atelier de musicothérapie.**
- **Organisation et déroulement d'une séance.**
- **Les liens entre expérimentations musicales et pratique professionnelle.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et applications pratiques : exercices rythmiques, vocaux et corporels.

Observation, interactivité, échange d'expérience. Études de cas.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 6 au 9 décembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 390 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel éducatif et soignant, travailleurs sociaux
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Musicothérapeute
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'ATELIER D'ÉCRITURE : À L'ÉCOUTE DE SOI ET DU MONDE

OBJECTIFS

Comprendre comment l'écriture peut devenir un outil d'épanouissement pour des publics variés.
Découvrir les différentes possibilités d'expression : journal, poésie, récit, biographie, dialogue...
Pratiquer et analyser un atelier d'écriture pour en appréhender les principes.
Construire des ateliers d'écriture selon le profil des participants.
Expérimenter les méthodes d'animation d'un atelier d'écriture.

CONTENU

• L'écriture : naissance et essence

- à l'origine : pourquoi écrire, comment, pour qui ?
- les sources d'inspiration : les cinq sens, les émotions, la gestuelle...
- échappatoire et moyen d'échange.

• La caisse à outils :

- les jeux d'écriture pour découvrir le plaisir d'écrire, de s'amuser avec les mots, d'échanger...
- l'élaboration d'un récit
- le mythe universel du héros
- apprendre à déjouer les difficultés : trouver un thème, cultiver son imaginaire, stimuler sa réflexion...

• Incarner l'écrit :

- la lecture : pour soi, pour les autres, par les autres
- la respiration et le souffle : inspiration et incarnation
- ancrage et confiance en soi : lire et entendre ses écrits.

• Enjeux et perspectives :

- l'écriture : acte libérateur, construction, révélateur
- l'écriture : acte solitaire ? acte collectif ?
- l'écriture : un moment de détente et de jeu avec son cerveau.

• Mettre en œuvre un atelier d'écriture :

- les ingrédients de l'atelier : où, qui, comment, pour quoi ?
- ajuster le projet au public et prévoir des biscuits...
- l'écriture, compagne du quotidien : liste, journal intime, lettre, essai, carnet de gratitude, poème...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Démarche participative alternant apports théoriques et expérimentations de diverses techniques d'écriture. Apports de textes littéraires, échanges d'idées, partage du vécu.

Cette formation demande une implication personnelle.

Matériel à prévoir : éventuellement un ordinateur.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 2 au 5 novembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 390 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel éducatif et soignant, travailleurs sociaux
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Animatrice d'atelier d'écriture, comédienne
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LES TECHNIQUES DE RELAXATION

OBJECTIFS

Connaître, pratiquer et savoir transmettre diverses techniques de relaxation pour mieux gérer les situations de tension et de stress.

Se doter d'une nouvelle méthode dans sa pratique professionnelle et dans sa vie personnelle.

Envisager la relaxation comme médiateur éducatif dans un suivi individuel ou de groupe.

CONTENU

- **Les processus d'interaction entre le corps et l'esprit.**
- **Apprentissage des différents niveaux de conscience.**
- **La représentation de son propre schéma corporel et la perception du corps de l'autre :**
 - identification corporelle
 - être présent - être transparent
 - distorsion de perception entre le corps réel et sa représentation.
- **Prendre conscience de sa respiration :**
 - les différents types de respiration
 - interaction entre la respiration et le stress.
- **Identifier les suggestions verbales, les canaux de perception ; percevoir les sensations, les émotions.**
- **Ressentir la détente neuro-musculaire.**
- **La posture positive vers un mieux-être.**
- **L'utilisation de la visualisation positive au service de la détente physique et psychologique.**
- **Les différents modes de relaxation et leur adaptation aux besoins de l'individu en fonction de sa personnalité et du moment.**
- **La sensibilisation au toucher thérapeutique.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'applications : exercices, techniques de respiration et de détente, visualisation.

Prévoir des vêtements confortables.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

LE THÉÂTRE : JOUER, VIVRE ET COMMUNIQUER

OBJECTIFS

Mettre en scène la vie quotidienne par les techniques théâtrales.

Explorer les différents aspects de la pratique du jeu théâtral et les intégrer dans l'accompagnement des personnes.

Inscrire cette pratique dans une dynamique de créativité, d'expression et de communication.

CONTENU

- **Prise de conscience de son corps, travail sur les sens.**
- **La relation envisagée comme enrichissement : une autre possibilité du réel.**
- **La voix comme support des émotions, la voix au théâtre, réappropriation de sa voix.**
- **Techniques d'acteur :**
 - la scène - notre espace
 - mon corps - mon moyen
 - mon imagination - notre source
 - mon partenaire - notre objectif.
- **Improviser l'image de soi ?**
- **Le jeu qui dédramatise, le jeu comme véhicule du désir et moteur de la création.**
- **Devenir le metteur en scène de sa vie personnelle et professionnelle.**
- **Le jeu théâtral en institution comme support d'expression de ses difficultés et d'expérimentation de ses ressources et de lâcher-prise.**
- **Les outils de base pour créer un atelier de théâtre en institution.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'applications. Les participants se confrontent à l'expression et à l'affirmation de soi par le biais d'exercices créatifs et ludiques.

Prévoir des vêtements confortables.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 29 novembre au 2 décembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 390 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Tout public
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Comédien, thérapeute
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

L'ATELIER TERRE

OBJECTIFS

Connaître les différents types de terre et leurs potentialités.
S'approprier les techniques de modelage et de mise en forme des volumes.
Accompagner la personne dans son processus de création au sein du groupe.
Concevoir et animer un atelier Terre adultes ou enfants en institution.

CONTENU

- **La terre dans tous ses états :**
 - prendre contact avec la matière et les outils
 - découvrir les différents états de la terre
 - les techniques de base : empreinte, modelage, engobe pour la couleur
 - prendre plaisir à créer des formes et à les modifier.
- **Ressentir et reconnaître les mouvements psychoaffectifs liés à l'acte créateur.**
- **En quoi la terre peut-elle être un médiateur ?**
- **Exprimer son impulsion créative :**
 - œuvres individuelles et collectives.
- **Comment créer et mettre en pratique un atelier terre ?**
 - favoriser la création :
 - . en utilisant différentes sortes de terre, avec ou sans outils
 - . en expérimentant différentes consignes, avec ou sans thème
 - interpréter ou comprendre
 - la mise en place d'un atelier terre en institution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Séances d'atelier et temps de partage. Précisions théoriques et pratiques concernant la mise en place d'un atelier terre.
Cette formation demande une implication personnelle.
Vêtements de jardinage ou de sculpteur conseillés.
Vous emportez vos œuvres à la fin du stage. Prévoyez le transport.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 21 au 24 juin 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 390 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel éducatif et soignant, travailleurs sociaux
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Art-thérapeute
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

LA PHOTO COMME MÉDIATEUR THÉRAPEUTIQUE

OBJECTIFS

Se familiariser avec l'outil photographique. En explorer les ressources créatives.

Repérer ce qui en fait un outil de médiation, de communication, d'exploration, d'évasion, d'expression de soi et des autres.

Élaborer un projet d'atelier d'expression photographique.

CONTENU

- **L'intérêt du support photographique, miroir de la pensée :**
 - la photographie, langage universel vecteur d'émotion et de partage
 - l'image véhicule d'un message
 - capturer le réel et éveiller l'imaginaire
 - les différentes prises de vue et de cadrage
 - noir et blanc, capture de la lumière, photo argentique
 - décaler son champ de vision pour élargir son horizon et sortir des clichés habituels
 - maniement de l'appareil photographique en mode automatique et manuel
 - la « bonne » photo : esthétique, académique, ou faisant lien ?
- **Le procédé magique de la photo :**
 - la fabrication de l'image : émotion, prise de vue, temporalité
 - la recherche d'équilibre entre désir d'emprise et surprise.
- **Construction d'une dynamique d'expression et de médiation :**
 - la photo comme expression et représentation de soi
 - lire et parler les photos : partage et art de la médiation
 - les différentes possibilités d'utilisation de la photographie : histoire de vie, journal, exposition.
- **Concevoir un atelier photographique en institution :**
 - pour qui, pour quoi, comment, avec quels moyens
 - adapter l'outil photographique au public concerné
 - éthique et droit : la loi sur le droit à l'image.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Maniement de l'appareil photographique numérique au travers d'exercices ludiques en groupe. Démarche participative associant théorie et pratique.

Temps individuels et collectifs de réflexion et d'élaboration.

Se munir d'un appareil photo numérique, d'une clef USB.

Un ordinateur personnel est un plus.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Résumé des concepts, textes de loi, outils méthodologiques applicables sur le terrain
- ✓ Bibliographie, webographie

Dates
du 15 au 18 novembre 2027
Durée
4 jours, soit 28 heures
Prix net par personne
1 390 € hors frais transport, repas, hébergement
Lieu
Biot (06)
Public concerné
Personnel éducatif et soignant, travailleurs sociaux
Prérequis
Aucun
Nombre de participants
12 personnes maximum
Formateur
Art-thérapeute
Évaluation des acquis
QCM / Attestation fin de formation

SEMAINIER 2027

Semaine du 8 au 12 mars 2027

• L'évaluation dans le travail social	19
• Sexualité de l'enfant et de l'adolescent	29
• Le harcèlement scolaire	37

Semaine du 15 au 19 mars 2027

• Pratiquer l'entretien de recrutement	15
• Pratiques numériques et nouveaux médias : accompagner les mineurs	36
• L'accompagnement après un traumatisme : de la cassure au lien	60

Semaine du 22 au 26 mars 2027

• Organiser et animer des réunions	18
• Autorité éducative et sanction : de la transgression à l'autorégulation	34

Semaine du 30 mars au 2 avril 2027

• Le Projet Personnalisé : conception et mise en œuvre	76
--	----

Semaine du 5 au 9 avril 2027

• L'autisme : comprendre le comportement, adapter les réponses	50
• Bientraitance et prévention de la maltraitance	72

Semaine du 26 au 30 avril 2027

• L'entretien annuel d'évaluation	16
• La portée thérapeutique de l'acte éducatif	62

Semaine du 3 au 5 mai 2027

• La nomenclature SERAFIN-PH	14
• Internet et mauvais traitement à l'enfance	35
• Reconnaître et prendre en charge la crise suicidaire	63

Semaine du 10 au 14 mai 2027

• La prise de parole	42
• La juste distance et l'engagement professionnelle	64
• La relation d'aide : entre enjeux de pouvoir et dignité	68

Semaine du 18 au 21 mai 2027

• Gestion associative : du projet collectif vers l'entrepreneuriat	11
• Travailler en synergie avec la famille	25
• La gestion du stress	38

Semaine du 24 au 28 mai 2027

• Les activités pour l'enfant de 0 à 3 ans	33
• Préparer sa fin de carrière et sa retraite	44

Semaine du 31 mai au 4 juin 2027

• L'attachement : enjeux, troubles, accompagnement	30
• Le deuil : accompagnement des personnes en fin de vie	61
• Insertion professionnelle : de l'élaboration à la réalisation	75

Semaine du 7 au 11 juin 2027

• Communiquer sans violence : dialogue et bienveillance	39
• Savoir prendre et gérer son temps	43

Semaine du 14 au 18 juin 2027

• La responsabilité juridique en milieu médico-social	20
• Le secret professionnel dans le travail médico-social	21
• Émotion, relation et posture professionnelle	40
• L'approche systémique - niveau I : comprendre et provoquer le changement	46

Semaine du 21 au 25 juin 2027

• L'écrit professionnel dans le travail social	73
• L'atelier terre	82

Semaine 28 juin au 2 juillet 2027

• Épuisement professionnel : préserver son engagement et sa santé - nouveau	67
--	----

Semaine du 6 au 10 septembre 2027

- Le management : cultiver l'intelligence collective (1^{ère} session) 13
- Addiction, comportement addictif : repérer, prévenir, accompagner 56

Semaine du 13 au 17 septembre 2027

- L'entretien de parcours professionnel (EPP) - **nouveau** 17
- Troubles psychiques : repères et accompagnement - **nouveau** 49
- Sexualité et vie affective de l'adulte en situation de handicap 58

Semaine du 20 au 24 septembre 2027

- Comportement-défis et autisme - **nouveau** 51
- La place de l'affectivité dans l'accompagnement 69
- Création de projets innovants 71

Semaine du 27 septembre au 1^{er} octobre 2027

- Comprendre les différentes situations de handicap 52
- Le corps dans la relation et la relation au corps 65
- Conduire efficacement un entretien 74

Semaine du 4 au 8 octobre 2027

- Le management : cultiver l'intelligence collective (2^{ème} session) 13
- L'autorité parentale et les droits de l'enfant 22
- L'information préoccupante et le signalement 23
- Le développement psychoaffectif de l'enfant 26

Semaine du 11 au 15 octobre 2027

- Gérer positivement les relations conflictuelles 41
- L'approche systémique - niveau II : les clés de l'intervention 47

Semaine du 2 au 5 novembre 2027

- Le management : cultiver l'intelligence collective (3^{ème} session) 13
- La personne vieillissante : présence et accompagnement 55
- L'atelier d'écriture : à l'écoute de soi et du monde 79

Semaine du 8 au 10 novembre 2027

- L'enfant abusé sexuellement : du dépistage à l'intervention 32
- Développer sa pensée créative 45
- Santé et travail de nuit 66

Semaine du 15 au 19 novembre 2027

- Vulnérabilité et souffrance psychique chez l'enfant et l'adolescent - **nouveau** 28
- Penser et gérer les situations complexes - **nouveau** 48
- La photo comme médiateur thérapeutique 83

Semaine du 22 au 26 novembre 2027

- La Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) 12
- Les techniques de relaxation 80
- Autodétermination et pouvoir d'agir 77

Semaine du 29 novembre au 3 décembre 2027

- Le conte : médiateur éducatif et thérapeutique 31
- Le rôle de l'éducateur référent 70
- Le théâtre : jouer, vivre et communiquer 81

Semaine du 6 au 10 décembre 2027

- Les troubles du comportement 53
- Aggressivité et violence : énergie déstabilisante ou mobilisatrice 59
- La musique comme outil thérapeutique 78

Semaine du 13 au 17 décembre 2027

- Les RBPP - recommandations de la HAS : synthèse et application 10
- Adolescence : crise, construction identitaire, accompagnement 27
- Les troubles du comportement alimentaire 57

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

1. PRÉSENTATION.

Ewa Szymanowska 3 Oranges Communication (ci-dessous dénommé **3 Oranges**) est immatriculé auprès de la préfecture de la région PACA en tant qu'organisme de formation professionnelle sous le n° d'activité 93060364706. Son siège social est établi 210 chemin Saint-Grégoire 06410 BIOT. L'organisme conçoit et dispense des formations en présentiel intra et inter-entreprises, ainsi que du coaching, conseil et analyse des pratiques professionnelles-supervision.

2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à tous les services de **3 Oranges**. Toute commande de service implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, sauf acceptation formelle et écrite de la part de **3 Oranges** de toute autre condition contraire.

3. FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Formations figurant au catalogue de **3 Oranges** et dispensées dans ses locaux ou ceux mis à disposition par ses soins.

4. FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES

Formations intra-entreprises conçues sur mesure pour un client ou un groupe de clients et dispensées dans les locaux du client, ou de **3 Oranges**, ou mis à disposition par l'un ou l'autre. Toute formation intra-entreprise fait l'objet d'une proposition commerciale et financière préalable de la part de **3 Oranges**.

DISPOSITIONS COMMUNES AUX 2 TYPES DE FORMATIONS

5. DOCUMENTS CONTRACTUELS.

Chaque action de formation fait l'objet des documents contractuels suivants :

- bulletin d'inscription : figure dans le catalogue papier de **3 Oranges** ou sur son site internet www.3oranges.fr. Il doit être renvoyé par le client par mail, courrier ou fax, ou depuis le site,
- confirmation d'inscription : adressée par **3 Oranges** à réception du bulletin d'inscription,
- convention de formation professionnelle : établie par **3 Oranges** (cf Code du Travail), envoyée en 2 exemplaires au client qui lui en retourne un, signé et assorti de son cachet, au plus tard 21 jours ouvrés avant le début de la formation,
- attestations : de présence (adressée au client), individuelle de fin de formation,
- fiches de satisfaction stagiaire, bilan de formation,
- facture : adressée à l'issue de la formation.

6. PRIX ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

6.1 Règlement par le client : 3 Oranges n'est pas assujéti à la TVA, ses prix sont nets et ne donnent pas lieu à récupération de TVA. Les prix indiqués comprennent la formation dispensée et la documentation remise aux participants. Les frais de transport, d'hébergement et de restauration des stagiaires sont à la charge du client et ne sont pas inclus dans le coût de formation.

Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé par le client à l'inscription. Le solde s'effectue à réception de facture, au comptant et sans escompte.

Les sommes non payées à l'échéance donneront lieu au paiement par le client de pénalités de retard calculées à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Ces pénalités sont exigibles de plein droit dès réception par le client de l'avis l'informant qu'elles ont été portées à son débit. L'acquittement de ces pénalités ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

6.2 Règlement par un OPCO : il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO dont il dépend avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le client retourne signé à **3 Oranges**. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera facturée directement au client par l'organisme de formation. Si l'accord de prise en charge ne parvient pas à l'organisme avant le début de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.

7. CONDITIONS D'ANNULATION, REPORT, NON-PARTICIPATION, ABANDON APRÈS LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

Dès la signature de la convention par les 2 parties, les conditions suivantes s'appliquent :

7.1 Annulation ou report des inscriptions à l'initiative du client, non-participation, abandon : Toute annulation doit impérativement être faite par téléphone ou mail et confirmée par LR+AR sous 24 h. À défaut, la totalité du coût de formation sera facturée, plus les frais déjà engagés pour formations intra-muros (réservation transport/hôtel).

En cas de report ou annulation d'inscription par le client, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- plus de 20 jours ouvrés avant le début de formation : seuls seront facturés les frais déjà engagés pour formations intra-muros (réservation transport/hôtel), et le remboursement de l'acompte sera effectué.
- moins de 20 jours ouvrés avant le début de formation : facturation de 30% du coût de formation, plus les frais déjà engagés pour formations intra-muros (réservation transport/hôtel).
- moins de 10 jours ouvrés avant le début de formation : facturation de 70 % du coût total de formation, plus les frais déjà engagés pour formations intra-muros (réservation transport et hôtel).

En cas de non-participation à la formation sans annulation d'inscription préalable ou d'abandon par le stagiaire :

- totalité du coût de formation facturée au client, ainsi que les frais engagés pour les formations intra-muros (réservation transport et hôtel).
- si la non-participation/l'abandon résulte d'un empêchement majeur exceptionnel dûment reconnu, justifié et signalé par écrit dans les 24 heures, 30 % du coût total de formation seront facturés ainsi que les frais engagés pour les formations intra-muros (coût de réservation transport et hôtel).

7.2 Remplacement d'un participant : 3 Oranges offre la possibilité au client de remplacer sans indemnité un participant empêché par un autre stagiaire ayant le même profil et besoin de formation.

7.3 Annulation, report, non réalisation de la prestation par l'organisme de formation : si le nombre de participants est jugé insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, 3 Oranges se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, ou de modifier le choix des animateurs, au plus tard 10 jours ouvrés avant la date prévue, et ce sans indemnités. En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire devra rembourser au client les sommes indûment perçues de ce fait.

7.4 Obligations du stagiaire : Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur de 3 Oranges, consultable dans le catalogue, le livret d'accueil stagiaire, sur www.3oranges.fr, ou auprès de son secrétariat.

8. GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS. La formation est conçue et animée par l'organisme de formation en application de la Loi 2011-2012 du 29/12/2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, et du Décret 2012-745 du 9/05/2012 relatif à la déclaration publique d'intérêts et à la transparence en matière de santé publique et de sécurité sanitaire.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. L'ensemble des formations, contenus et supports pédagogiques restent la propriété exclusive de 3 Oranges qui est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de ses contenus, outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion d'une prestation chez le client. A ce titre toute utilisation ou exploitation de ces données est interdite, sauf autorisation expresse écrite de 3 Oranges.

10. DROIT À L'IMAGE ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE. Pendant la formation, sauf dérogation écrite préalable de 3 Oranges, il est demandé à tous de respecter et de faire respecter la réglementation en matière de droit à l'image et de respect de la vie privée interdisant strictement toute captation d'image et de son (photographie, vidéo, enregistrement audio, etc.), ainsi que toute utilisation, reproduction et diffusion de contenu relatif aux formations (personnes, documents, méthodes, locaux), sur quelque support que ce soit (réseaux sociaux, sites internet, supports commerciaux, etc.), que ce soit à titre personnel ou professionnel.

11. CONFIDENTIALITÉ. Toutes parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents portés à leur connaissance avant/pendant/après la conclusion du contrat et qui concernent les autres parties.

12. RESPONSABILITÉ. Durant toute la formation, les stagiaires sont couverts par la RC de leur établissement.

13. COMMUNICATION. Le client accepte d'être cité par 3 Oranges comme client de ses offres de services. Sous réserve du respect des dispositions du présent article 10 sur la CONFIDENTIALITE, l'organisme de formation peut mentionner dans ses listes de référence clients à usage interne ou externe, le nom du client et la description objective de la nature des prestations objet du contrat.

14. RGPD - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES. Les données recueillies pour les actions de formation sont traitées informatiquement par 3 Oranges Communication sur la base légale d'exécution du contrat et d'obligations légales, pour la gestion administrative, pédagogique et comptable, et les exigences de la certification Qualiopi et des organismes financeurs. Exclusivement destinées au Centre de formation, formateurs intervenants, organismes financeurs et autorités de contrôle, elles ne sont jamais cédées à des tiers et sont conservées et sécurisées pendant la durée strictement nécessaire aux finalités précitées, conformément aux délais légaux. Conformément au RGPD, chacun dispose d'un droit d'accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité de ses données, qu'il peut exercer à contact@3oranges.fr, et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

15. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES. Les CGV relèvent du droit français. Tout litige ne pouvant pas être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Grasse (06) quel que soit le siège ou résidence du Client, pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Election de domicile est faite par 3 Oranges à son siège social, au 210 chemin Saint-Grégoire 06410 Biot.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de photocopier, compléter en capitales et renvoyer le bulletin à contact@oranges.fr



EWA SZYMANOWSKA

3 ORANGES COMMUNICATION

210, chemin Saint Grégoire - 06410 BIOT
Tél. : 04 92 94 05 56 - 06 10 27 78 45
contact@3oranges.fr - www.3oranges.fr

SIRET 41132228200020 - Code APE 8559A
QUALIOPI B00139 - NDA 93060364706
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Remise de 5%
pour la 2^{ème} personne
du même établissement inscrite
sur la même formation

**MERCI DE REMPLIR LISIBLEMENT
TOUTES LES RUBRIQUES**

VOTRE ÉTABLISSEMENT

Etablissement : ☐ Public ☐ Privé

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

FACTURATION

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail de facturation :

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. Prénom : Nom :

Fonction : Accessibilité : ☐ ☐ ☐ ☐ Autre

Tél. portable : Mail :

FORMATION

Titre de la formation :

Date de la formation : Lieu :

Inscription au titre de : ☐ Plan de développement des compétences ☐ Autre :

Prix de la formation :€ (règlement à réception de facture)

3 Oranges Communication n'étant pas assujéti à la TVA, nos prix sont nets.

Signature du stagiaire* :

Date :

Cachet de l'établissement et signature
du responsable* :

☐ J'accepte : Les informations recueillies sur le bulletin d'inscription sont traitées informatiquement par Ewa Szymanowska & 3 Oranges Communication, destinées à la stricte exploitation, à l'exécution et au suivi de votre formation, et à la promotion de nos activités de communication qualité. Elles sont conservées et sécurisées durant la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers appliquée aux actions de formations. Elles ne sont pas cédées à des tiers. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, vous avez un droit d'accès/rectification/limitation du traitement que vous pouvez exercer en vous adressant à contact@3oranges.fr, et le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

*La signature du bulletin vaut acceptation de nos Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. PRÉAMBULE

Ewa Szymanowska & 3 Oranges Communication est un organisme de formation créé et dirigé depuis 1997 par Ewa Szymanowska, domicilié au 210 chemin St Grégoire 06410 BIOT et enregistré sous le n° de déclaration d'activité 93 06 03647 06 auprès du Préfet de la région PACA.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

En application des dispositions des articles L.6352-3, L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du Travail, le présent règlement intérieur (RI) s'applique à toute personne entrant dans l'espace de formation Ewa Szymanowska & 3 Oranges Communication, qui sera alors considérée comme en ayant accepté les termes pour la durée de la formation.

3. DROITS ET DEVOIRS DU PARTICIPANT

Le participant est acteur de sa formation qu'il lui appartient d'enrichir par sa participation, son engagement et ses efforts. Il doit prendre connaissance du RI et s'y conformer : il est tenu au respect des personnes, des locaux et du matériel, des règles de confidentialité, discrétion et secret professionnel, des règles de civilité et d'hygiène (tenue correcte et propre exigée). Il est interdit d'utiliser les téléphones portables dans les salles de cours à des fins autres que celles de la formation, ou d'y manger ou boire.

4. HORAIRES DE TRAVAIL

L'horaire du 1er jour de formation est défini par la convocation envoyée avant la formation. Les horaires peuvent ensuite s'ajuster à la demande des stagiaires. Les participants doivent se conformer aux horaires communiqués. La responsabilité de Ewa Szymanowska & 3 Oranges Communication n'est pas engagée en dehors des heures de présence convenues.

5. PRÉSENCE, PONCTUALITÉ, ABSENCES

Les participants sont tenus d'être présents, assidus et ponctuels durant toute la formation, et d'émarguer la feuille de présence par demi-journée (formalité exigée par la législation sur la formation professionnelle continue pour une prise en charge de la formation).

En cas d'absence exceptionnelle vous devez prévenir au plus vite Ewa Szymanowska au 06.10.27.78.45 avec qui vous pourrez régler les formalités nécessaires. Toute absence sera déduite de l'attestation de présence et l'employeur en sera informé. Tout stage débute et non terminé par le fait du participant est intégralement dû.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout document pédagogique remis lors des sessions de formation est protégé par le Code de la propriété intellectuelle et ne peut être utilisé que pour un strict usage personnel ; toute reproduction, divulgation, diffusion, utilisation, etc., est interdite.

7. DROIT À L'IMAGE ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Pendant la formation, sauf dérogation écrite préalable de 3 Oranges Communication, il est demandé de respecter et de faire respecter la réglementation en matière de droit à l'image et de respect de la vie privée interdisant strictement toute captation d'image et de son (photographie, vidéo, enregistrement audio, etc.), ainsi que toute utilisation, reproduction et diffusion de contenu relatif aux formations (personnes, documents, méthodes, locaux), sur quelque support que ce soit (réseaux sociaux, sites internet, supports commerciaux, etc.), que ce soit à titre personnel ou professionnel.

8. PERTE OU DÉTÉRIORATION D'OBJETS PERSONNELS

Ewa Szymanowska & 3 Oranges Communication décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration de tout objet personnel déposé par un participant dans les locaux de formation.

9. RÈGLES DE SÉCURITÉ, HYGIÈNE ET SANTÉ

La prévention impérative des risques accident/maladie exige de chacun de veiller à sa sécurité et à celle des autres dans le respect total des prescriptions applicables pour l'hygiène et la sécurité. Affichés dans les locaux de formation à la vue de tous, les Consignes Sécurité Incendie et le Plan de localisation extincteurs/issus de secours doivent être strictement respectés. Si le formateur donne l'ordre d'évacuation, chacun doit l'exécuter immédiatement.

Tout accident/incident survenu pendant la formation sera immédiatement déclaré au responsable de la formation qui avertira l'employeur. Interdiction formelle de pénétrer dans le centre de formation sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants, ou d'y introduire boissons alcoolisées, stupéfiants, ou produits inflammables ou toxiques. Comportement corrects exigé de chacun.

10. SANCTIONS, ENTRETIEN PRÉALABLE, PROCÉDURE

Tout agissement évalué comme fautif par la direction du centre pourra, selon sa nature et sa gravité, faire l'objet d'une des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance : Avertissement écrit par le Directeur du centre de formation, Blâme, Exclusion définitive de la formation.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans qu'il soit informé dans le même temps par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque le centre de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre RAR ou remise contre décharge lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Lors de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié du centre de formation (la convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté) ; le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire qui peut alors s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'1 jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien ou l'avis de la Commission de discipline. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre RAR ou remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment de la sanction prise l'employeur et s'il y a lieu l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation.

12. PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent RI est disponible sur www.3oranges.fr, dans le catalogue de formations, le livret d'accueil stagiaire, les locaux du centre de formation, et mis à disposition de chacun sur simple demande.

INSCRIPTION, ACCUEIL, DÉROULEMENT DE LA FORMATION, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS, ACCESSIBILITÉ

INSCRIPTION

L'inscription se fait via le bulletin d'inscription à la fin de notre catalogue papier, ou à télécharger sur www.3oranges.fr où la marche à suivre est expliquée en détail. Dans les 2 cas, le signer et le faire signer et tamponner par votre employeur. **La signature de la fiche d'inscription vaut acceptation des CGV.** Nous envoyer cette fiche d'inscription remplie-signée-tamponnée, par mail à contact@3oranges.fr ou par courrier à 3 Oranges Communication, 210 chemin St Grégoire, 06410 BIOT.

LES DOCUMENTS PRÉFORMATION

A réception du bulletin d'inscription signé-tamponné, nous vous envoyons une **confirmation d'inscription** par mail. **Pensez à bloquer les dates de votre formation dans votre agenda !**

3 semaines avant la formation, nous transmettons par mail à votre employeur : la convention à nous renvoyer signée, la convocation (programme de formation, livret d'accueil, règlement intérieur), l'heure de rendez-vous du 1^{er} jour et l'adresse du lieu de formation, le plan d'accès, les moyens de transport, les parkings gratuits, une liste non exhaustive des hôtels à proximité, et le questionnaire de positionnement (recueil d'informations préalable à une formation) à nous renvoyer par mail dès que possible.

DES HORAIRES ADAPTÉS, UN TEMPS DE FORMATION OPTIMISÉ

Nos formations se déroulent de 9h à 17h. Le 1^{er} jour, nous vous invitons à vous présenter dans la salle à 8h45 ; le formateur sera sur place pour vous accueillir avec café, thé et biscuits. Les horaires du stage pourront ensuite être ajustés pour permettre à ceux qui se déplacent en train ou en avion d'être à l'heure.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

La réglementation en vigueur exige :

- votre présence en formation obligatoire pendant toute la durée de la formation aux horaires indiqués,
- une feuille de présence par demi-journée, signée par le participant et le formateur, indiquant les retards et absences, et transmise à votre employeur en fin de formation,
- un signalement téléphonique à l'employeur le jour même pour toute absence.

TOUJOURS JOIGNABLES

Sauf cas d'urgence, les messages que nous pourrions recevoir à l'attention des stagiaires leur sont transmis pendant les pauses. De même l'utilisation des téléphones portables se fait uniquement pendant les pauses.

APRÈS LA FORMATION, ATTESTATIONS ET AUTRES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Nous adressons par mail à votre employeur :

- le certificat de réalisation de la formation
- l'attestation individuelle de fin de formation, à garder précieusement
- les feuilles d'émargement, la facture, le bilan de formation rédigé par le formateur

Vous pouvez consulter sur notre site www.3oranges.fr notre Livret du stagiaire avec notre Charte d'éthique et de qualité et notre Code de déontologie.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS A UNE FORMATION

Délais d'accès à nos formations :

Le délai d'accès est la durée entre le moment de l'inscription à une formation ou la réception du devis signé et accepté et le moment de la réalisation de l'action de formation. Les délais d'accès diffèrent selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-établissements ou d'une action intramuros.

- **formations inter-établissements** : le délai d'accès est annoncé dans notre catalogue papier et sur notre site internet www.3oranges.fr via la publication de notre calendrier de formation. Le bulletin d'inscription doit nous parvenir 1 mois minimum avant le début de la formation ; pour les personnes en situation de handicap ce délai est porté à 2 mois minimum avant le début de la formation.

- **formations intramuros** : nos devis précisent un délai d'accès pour chaque projet. Le délai moyen pour la mise en place de la formation est généralement de 2 mois à compter de la signature par le client de notre proposition commerciale, selon les disponibilités des stagiaires, du formateur et de notre planning.

Modalités d'accès à une action de formation

Toutes nos formations sont organisées en présentiel chez le client ou dans nos salles de formation à Biot.

L'accès à nos **formations intramuros** est réservé aux professionnels ; il est initié par l'employeur ou par le salarié. Pour chaque demande de formation, nous réalisons dans la mesure du possible un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte les besoins, préférences et conditions du demandeur. Lors de cet entretien, les modalités de déroulement et de sanction de la formation, les objectifs, les connaissances et compétences acquises, les sources de financement, etc... sont précisés. La Fiche QPSH (Questionnaire d'évaluation des besoins en compensation des Personnes en Situation de Handicap) est envoyée à l'établissement pour identification des personnes concernées et élaboration d'un plan de compensation.

L'accès à nos **formations inter-établissements** est ouvert aux professionnels et aux particuliers. Il est initié par l'employeur, le salarié, ou le particulier. Pour les personnes en situation de handicap qui ont coché la case Accessibilité sur le bulletin d'inscription, le référent Handicap Ewa Szymanowska prend contact avec le stagiaire concerné afin de remplir la Fiche Individuelle de compensation (plan de compensation). Une proposition commerciale est alors transmise, incluant un programme adapté, le livret d'accueil stagiaire.

A réception du bulletin d'inscription signé ou du devis signé, l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière se met en place.

Prérequis

Si la formation nécessite un prérequis, nous nous assurons que vous les remplissiez soit par l'attestation de fin de formation adaptée, soit par un QCM préalable.

ACCESSIBILITÉ : ACCOMPAGNEMENT DES PARTICIPANTS EN SITUATION DE HANDICAP

En tant qu'organisme de formation, **Ewa Szymanowska 3 Oranges Communication** garantit l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour l'accession à la formation. Pour ce faire, **3 Oranges Communication** veille au respect des conditions d'accueil des publics concernés en étudiant au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'identifier les compensations pour élaborer un plan d'inclusion de la personne dans la formation. Pour garantir cet accueil de qualité, Ewa Szymanowska, référent handicap de **3 Oranges Communication**, prendra contact avec le stagiaire concerné en amont de la formation pour évaluer et anticiper les besoins de compensation, aménagements humains et matériels nécessaires à la participation autonome de la personne en situation de handicap.

Pour les **formations inter-établissements** dans nos locaux de Biot : à réception du bulletin d'inscription, si la case handicap est renseignée, notre référente Handicap Ewa Szymanowska contacte la personne concernée pour élaborer un plan de compensation ;

Pour les **formations intramuros** organisées dans votre établissement : nous envoyons la Fiche QPSH (Questionnaire d'évaluation des besoins de compensation des Personnes en Situation de Handicap) permettant d'identifier les personnes concernées. Notre référent Handicap prend contact avec la personne concernée, et avec son référent Parcours, afin de construire le plan de compensations.

Dans les deux cas, Ewa Szymanowska informe le formateur des modes de compensation retenus et convient d'un mode opératoire en concertation avec lui.

Pour toute question, merci de contacter notre référent Handicap Ewa Szymanowska au 06.10.27.78.45 ou par mail à contact@3oranges.fr, elle se fera un plaisir de vous renseigner.

INFORMATIONS UTILES

Arriver à Biot

Notre centre de formation est situé **54 rue Saint-Sébastien**, au cœur du vieux village de Biot et de ses nombreux commerces et restaurants. Quelques suggestions pour l'organisation de votre déplacement qui est à votre charge.

Vous pouvez arriver :

- en voiture :
 - sortie autoroute N° 44 à Antibes, direction Antibes puis Biot
 - au centre de Biot plusieurs parkings municipaux gratuits à deux pas de notre salle de formation
- en train :
 - descendez à la gare d'Antibes et prenez le bus ou le taxi jusqu'à Biot à 7 km
 - bus Antibes-Biot : www.envisbus.fr, départ d'Antibes ligne N°10, arrêt à 100 m de nos locaux
- en avion :
 - aéroport Nice Côte d'Azur à 20 km de Biot. Puis taxi, 25mn environ jusqu'à Biot-Village
 - bus Aéroport de Nice-Antibes www.nice.aeroport.fr/acces_stationnement/bus/recherche.asp

Hébergement

Vous trouverez plusieurs possibilités de logement sur le site de l'Office du tourisme de Biot et une petite liste des hôtels testés et appréciés par nos stagiaires sur notre site et sur nos convocations.



Certification écologique Imprimage Vert®

Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement

FORMATEURS

Ewa SZYMANOWSKA	Fondatrice de 3 Oranges Communication , psychologue clinicienne, superviseur, coach certifiée, conférencière, auteur, enseignante internationale et Maître Praticien en PNL, thérapeute de couple IMAGO, formée à l'approche systémique, Analyse Transactionnelle et hypnose eriksonienne, membre individuel de la FF2P.
Laurianne CANET-MEUCCI	Psychologue clinicienne spécialisée en psychopathologie interculturelle, clinique du lien social, des situations de crise et des traumatismes, sophrologue.
Thalia CHAUVET	Sophrologue caycédienne certifiée. Bénévole de l'accompagnement du cancer pour l'association Rose Azur.
Damien DUJAUD	Psychologue, spécialisé en traitement des conduites addictives.
Aurélia ENGELS	Psychologue clinicienne, psychothérapeute, spécialisée dans l'accompagnement des familles, sommeil pédiatrique, certifiée Thérapie des schémas.
Claire ETIEN	Directrice de structures associatives pendant plus de 15 ans. Coach professionnelle certifiée. Formatrice en management, coopération et transformation des organisations.
Nakarid GARCIA	Psychologue, DU Le bébé et ses partenaires, formée en psychologie intégrative, guidance parentale, sonothérapie, CNV, Mindfulness.
Joëlle GRENIER	Psychologue clinicienne, doctorat de psychologie cognitive, psychothérapeute.
Marina HUGUES	Musicothérapeute certifiée par le Centre International de Musicothérapie, éducatrice spécialisée, formée au yoga du son.
Audrey ISNARD	Master de psychopathologie interculturelle, clinique du lien social, des situations de crise et des traumatismes, Master de criminologie et droits des victimes.
Laetitia LAURENT	Chef de service de section et d'unités pour enfants autistes. Diplômée Carefuis et Master 1 EPDIS.
Pierre-Brice LEBRUN	Enseignant en droit dans le secteur sanitaire, social et médico-social, conférencier, auteur de plusieurs manuels et ouvrages juridiques.
Marie-Laure LINON	Psychologue clinicienne, spécialisée en gériatrie, psychothérapeute, intervenante en Ehpad pendant 13 ans.
Aurélié MILLET	Psychologue clinicienne, thérapeute de famille et de couple, formatrice en Premiers Secours en Santé Mentale accréditée PSSM France.
Caroline PASCAL	Cadre supérieure en travail social et médico-social, ingénieure pédagogique.
Dany ROPART	Art-thérapeute, diplômée d'état d'Art-thérapie de la Faculté libre de médecine de Lille - Afratapem.
Diane SAURAT	Guide-conférencière du ministère de la culture, autrice, animatrice d'ateliers olfactifs et d'ateliers d'écriture, comédienne.
Maëlle STELLIO	Formatrice certifiée (TP FPA), Licence gestion des établissements sanitaires et sociaux, spécialisée dans l'insertion professionnelle.
Piotr SKRZYPCZAK	Philosophe, diplômé de l'Institut Grégory Bateson avalisé par le Mental Research Institut de Palo-Alto, comédien.

**MERCI DE FAIRE VIVRE AVEC NOUS
LE PLAISIR D'APPRENDRE, DE TRANSMETTRE
ET DE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**

NOTES

NOTES



EWA SZYMANOWSKA

3 ORANGES COMMUNICATION

Centre de formation professionnelle
210, chemin Saint-Grégoire • 06410 BIOT
Tél. : 04 92 94 05 56 • 06 10 27 78 45
contact@3oranges.fr • www.3oranges.fr

SIRET 41132228200020 • Code APE 8559A
QUALIOPI B00139 • NDA 93060364706
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état